REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

Trimestriel - N° 1/2 - 2016

LA TOUR LHERMITTE : ITINÉRAIRE D'UNE TOUR CLÉ DE L'ENCEINTE URBAINE DE COUCY-LE-CHÂTEAU (AISNE) DU XIIIe SIÈCLE À 1652

Étienne LALLAU & Cédric GÉRARDIN avec la collaboration de Jean SOULAT

INTRODUCTION

Aussi célèbre que soit le complexe fortifié de Coucy, il n'en demeure pas moins méconnu à bien des égards et sous bien des aspects. Parmi les « zones d'ombres » de son histoire militaire et architecturale, se pose la question de l'évolution de son système défensif face au développement de l'artillerie de siège. Deux récentes études archéologiques[1] réalisées sur une des tours de son enceinte urbaine ont permis de soulever un pan de ce voile. Bien qu'entraînant de nouvelles questions, elles offrent un aperçu inédit de l'évolution défensive du site.

Débutée en 1981 par l'*Association de Mise en Valeur du Château de Coucy*, la restauration de la tour Lhermitte devait parvenir à son terme au cours de l'année 2012. Il avait été décidé cette année-là, en accord avec le SRA de Picardie et l'architecte des bâtiments de France, d'aménager une dalle de béton ventilée au rez-de-chaussée. Celle-ci devait recevoir un dallage en pierres froides afin d'assurer un confort de visite. Mais il restait à dégager la tour du remblai de terre qu'elle contenait encore. Ces terres étaient alors de niveau avec le sol des chambres de tir du rez-de-chaussée, et l'on estimait à l'époque que le sol du XIIIe siècle devait se situer à une faible profondeur en-dessous.

Au printemps, l'AMVCC a entamé les opérations de rejet des terres. Sous le remblai, fut alors mise au jour une couche de béton de chaux et de cran. Celle-ci accueillait des alignements de poutraisons en bois en partie conservés[2]. Cette découverte motiva une première étude archéologique, sous contrôle du SRA de Picardie, pour déterminer la fonction de ces éléments de bois. Puis, une seconde opération consista à dégager l'entièreté du remblai de la tour pour comprendre la dynamique sédimentaire et mettre au jour un éventuel niveau de sol originel. Les excavations ont entraîné des découvertes inattendues. Nos connaissances sur l'évolution morphologique et donc fonctionnelle de la tour Lhermitte se sont enrichies. À travers elles, c'est toute une partie de l'histoire du site qui prend forme, du XIIIe siècle jusqu'à l'aube de sa démilitarisation en 1652.

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

La commune de Coucy-le-Château-Auffrique, dans le département de l'Aisne (fig. 1), est située à la frontière du Laonnois et du Soissonnais, à mi-chemin entre Chauny et Soissons. Établie sur une route très ancienne, existant dès l'époque gallo-romaine et reliant Soissons à Saint-Quentin, sa position est hautement stratégique. Elle se situait autrefois dans le diocèse de Laon.

Fig. 1 - Plan de situation.

1 Sondages É. Lallau en 2012 - sondages C. Gérardin en 2013.
2 - Voir fig. 32.

Positionnée sur un éperon barré de roche calcaire, elle domine la vallée de l'Ailette, affluent de l'Oise, d'une soixantaine de mètres. Le site repose sur des formations du Tertiaire, caractéristiques des calcaires du Lutécien et dont les versants de l'éperon sont constitués de sables du Cuisien. Plus bas, les argiles et lignites du Soissonnais apparaissent (Roux & Queyniére 1967). Ce riche sous-sol a depuis longtemps été exploité pour sa pierre calcaire. Fortifiée naturellement par un escarpement prononcé sur la quasi-totalité de sa position, la forteresse n'est accessible qu'au nord-est, où elle s'ouvre sur le plateau de Saint-Gobain (ce qui engendrera une accentuation des défenses dans ce secteur plus vulnérable du site).

L'ensemble fortifié de Coucy, alliant enceinte urbaine, basse-cour et château, couvre plus de 14 hectares de superficie. Les trois enceintes successives sont constituées de près de 2 km de courtines. La première est celle de la ville elle-même qui possédait trois portes : la porte de Soissons[3], la porte de Laon et la porte de Chauny[4]. La seconde est celle de la basse-cour dont l'accès était défendu par un large fossé au-devant de la porte dite de « Maître Odon ». Enfin, la dernière consistait en un réduit fortifié que constituait le château à proprement parler, lequel épousait parfaitement les contours de l'extrémité de l'éperon rocheux (fig. 2).

LOCALISATION DE LA TOUR

La tour Lhermitte participe de l'enceinte urbaine. Étrangement isolée, elle couvre seule un large front allant de la porte de Soissons au sud, à la tour d'angle qui était située à l'est de la porte de Laon, à l'endroit où le rempart change de direction (fig. 2). Cette dernière fut peut-être détruite lors du siège de 1652 (Lefevre-Pontalis 1913, p. 37)[5]. Globalement, les défenses du front oriental du complexe fortifié contrastent de par leur dénuement avec les fronts sud et nord-est. La courtine sud est régulièrement flanquée de tours, tandis que l'extrémité de l'éperon, au nord-est, est occupée par les puissantes défenses de la porte de Laon. Cette différence de soin défensif s'explique par la position des axes de communication et par une notable volonté d'ostentation. En outre, au nord-est, la faiblesse des défenses naturelles rendait nécessaire une amplification des fortifications. Cependant, bien que le front oriental de l'enceinte urbaine soit plus escarpé, l'indigence relative de ses protections interroge. Les dimensions inhabituelles de la tour Lhermitte viennent peut-être contrebalancer cet aperçu.

3 - Anciennement "porte d'Estrelles".
4 - Anciennement "porte de Gommeron".

5 - « Plus loin, à l'angle nord-est de l'enceinte, se trouve la tour éventrée par la mine lors du siège de 1652 ».

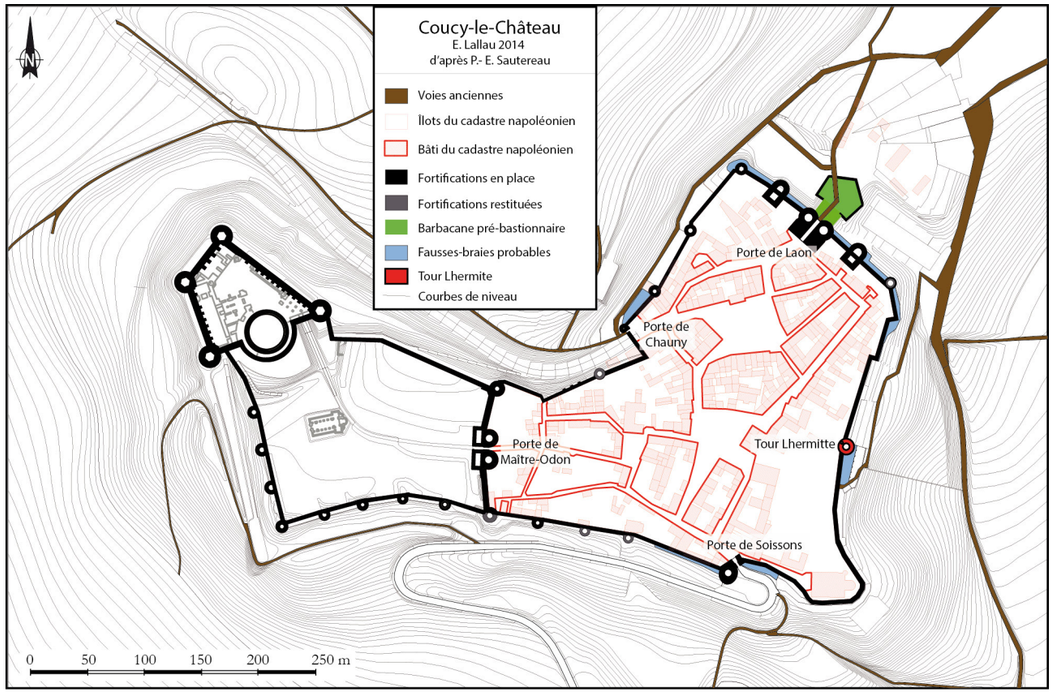

Fig. 2 - Plan de l'ensemble fortifié de Coucy et localisation de la tour Lhermitte.

MORPHOLOGIE

De plan ovoïde, la tour est construite en appareil régulier de pierres de taille calcaire[6]. La hauteur des assises varie entre 33 et 40 cm. La tour est saillante aux deux tiers du côté de la vallée, flanquant ainsi la courtine de manière adaptée pour répondre aux angles morts (fig. 3).

Depuis la ville, un couloir voûté en berceau brisé mène au rez-de-chaussée de l'édifice, qui forme un espace circulaire de plus de 6 m de diamètre (fig. 4). Deux archères à niche sont percées dans l'épaisseur du mur ; l'une est orientée au nord-est, l'autre à l'est. Leur ébrasement interne, selon un schéma classique, minimise la pénétration des traits, tandis que le seuil pour partie incliné permet la plongée du tir (Durand 1997). Cette configuration, associée à une fente rectiligne sans croisillons, épaisse de 8 cm de large, permet de s'affranchir d'éventuels coups d'embrasure. Les linteaux sont soutenus par deux coussinets altérés en quart-de-rond. La présence d'allège dans les deux cas n'autorise pas une grande avancée du tireur. Au sud, une canonnière est venue remplacer une troisième archère, témoin tangible d'une évolution de la tour vers l'artillerie. Son allège a été presque intégralement supprimée, de telle manière que l'embrasure est pratiquement de niveau avec le sol de la chambre de tir (fig. 5). Son ouverture extérieure présente une largeur de 69 cm. Elle dispose d'un évent creusé dans l'intrados de la voûte de la chambre de tir. La campagne de sondage menée en 2012 sur la tour a révélé la présence de creusements d'attache dans les parois latérales de la chambre de tir, ainsi que l'existence

6 - Les matériaux proviennent des carrières des environs de Coucy.

Fig. 3 - Vue sud de la tour Lhermitte et de la canonnière depuis l'extérieur de l'enceinte (É. Lallau).

Fig. 4 - Vue panoramique du rez-de-chaussée de la tour Lhermitte en 2012. Montage photographique (B. Klotz).

Fig. 5 - Vue de la chambre de tir de la canonnière (É. Lallau).

Fig. 6 - Vue de la trappe d'accès à la salle basse après les opérations de fouilles en 2014 (C. Gérardin).

d'un plancher souple destiné à supporter un canon. Des observations ont également permis de noter l'existence d'arrachements de maçonneries en façade intérieure de cette niche de tir. Ces traces sont à mettre en relation avec la présence d'une casemate reliant le couloir d'accès à la canonnière. Celle-ci fut démantelée, lors de l'évacuation des remblais de terre qui remplissaient la tour, dans les années 1980. Malheureusement, aucun relevé photographique ou planimétrique n'a alors été réalisé.

L'opération de 2012 a permis de déterminer l'existence d'une salle basse (Lallau 2012, p. 33). On y accédait par une trappe aménagée dans une niche aveugle visible au rez-de-chaussée (fig. 4 et 6).

Depuis le couloir d'entrée, on accédait sur la gauche à une cage d'escalier construite dans l'épaisseur de la tour. Le premier étage présente une superficie similaire à la salle inférieure. Il dispose de quatre meurtrières dont les glacis sont plus prononcés qu'au rez-de-chaussée. Les ouvertures de tir étaient de simples fentes droites de 8 cm de large[7]. Elles sont alternées avec les meurtrières de l'étage inférieur, afin de couvrir un maximum d'angles et par volonté de ne pas fragiliser la structure.

Globalement, il existe des similitudes entre cette tour et celle de la porte de Soissons, tant d'un point de vue dimensionnel qu'architectural. Ces analogies laissent penser que le deuxième niveau, s'il a existé, n'était certainement pas voûté en croisée d'ogives. Il devait plutôt être couvert d'une poutraison sur corniche en quart-de-rond supportant un plancher, comme cela est le cas à l'étage inférieur.

À l'extérieur, la tour présente un ressaut au niveau du sol actuel. Ce dernier, large de 12,5 cm, a longtemps été interprété, à tort, comme l'assise supérieure des fondations de la tour (fig. 7).

Il n'y avait pas d'accès direct entre la tour et le chemin de ronde, ce qui constitue un fait étonnant mais pas unique. Nous y reviendrons plus tard dans le propos. Avant restauration, la présence de trois corbeaux subsistant du côté ville, attestait d'un chemin de ronde construit en encorbellement et contournant l'édifice (fig. 8).

La tour, dans son état de dérasement du ou des niveaux supérieurs, présente une hauteur de 7,85 m du côté *extramuros*, à partir du sommet du « ressaut de fondation » supposé, et côté ville de

7 - Elles ont été restituées par l'AMVCC, par analogie avec d'autres archères de Coucy. La hauteur restituée de la fente de tir est de 230 cm.

Fig. 7 - Dégagement dans les années 1980 du « ressaut de fondation », tel qu'on le définissait avant l'opération de juillet 2012 (AMVCC).

Fig. 8 - Vue de la tour et du chemin de ronde sur console depuis l'intérieur de la ville (AMVCC).

6,77 m depuis le seuil de la porte d'accès au rez-de-chaussée.

Enfin, une probable fausse-braie, partiellement détruite dans les années 1980, renforçait le système fortifié en avant de la tour, au sud de celle-ci. Le mur de soutènement de cette dernière venait mourir en capitale de la tour[8].

LA TOUR LHERMITTE : ÉTAT DES CONNAISSANCES AVANT 2012

Malgré sa morphologie tout à fait particulière au regard du reste du site, la connaissance de la tour Lhermitte reste très partielle. Du fait de son isolement, il n'existe que peu de représentations anciennes où elle est visible.

Une étude a montré que les tours de la basse-cour ont certainement servi d'expérimentation avant la construction de celles du château lui-même (Baudry & Langevin 1994). De fait, la tour Lhermitte aurait pu bénéficier, comme toutes les autres tours postérieures à celles de la basse-cour, des techniques développées lors de ces essais. Cela semble être confirmé par la présence d'un escalier en vis en son sein, ainsi que par des niches de tirs en berceaux brisés.

Elle est contemporaine du mur d'enceinte lui-même, avec lequel elle est parfaitement chaînée. La similarité des marques de tâcherons découvertes sur ses parements et sur d'autres parties de l'enceinte renforce l'idée de constructions concomitantes. L'édification de l'enceinte urbaine est généralement attribuée à Enguerrand III selon un document du début du XIVe siècle (Barthélémy 1984, p. 324)[9]. La porte de Laon a été plus précisément datée des années 1225-1226 par N. Faucherre et l'on peut estimer que le reste de l'enceinte urbaine fut construit dans la continuité (Faucherre & Sautereau 1994, p. 283). C. Mabire La Caille souligne que les travaux étaient certainement achevés en 1239, date à laquelle Enguerrand III semble ruiné et peine à payer la dot de 1 000 livres sterling de sa fille. Dans ce contexte, il aurait été en difficulté d'engager de nouveaux frais pour finir des défenses potentiellement inachevées, lesquelles avaient d'ailleurs certainement contribué à sa ruine (Mabire la caille 2005, p. 166)[10]. En outre, la qualité de l'appareillage suggère une construction rapide, non par la qualité du parement, mais davantage par la précision d'assemblage[11]. La tour Lhermitte fut donc *a priori* intégralement bâtie entre 1225 et 1239.

Préalablement aux opérations archéologiques, il était évident que l'édifice avait été remanié, à une date inconnue, en vue de l'adapter à l'artillerie à poudre. Un temps, ces changements ont été attribués à la seconde moitié du XVIe siècle en comparaison avec les transformations connues et bien datées des portes de Laon (Faucherre & Sautereau 1994) et de Soissons (Bernard 2005). Toutefois, la chronologie de ces évolutions restait à déterminer.

Lors de la démilitarisation de Coucy à compter de 1652, elle fut laissée à l'abandon et sa ruine s'accentua vraisemblablement au cours des années qui suivirent. La possibilité pour la population locale d'arracher et de racheter les pierres de l'ensemble défensif à la Révolution (bien qu'ayant *a priori* épargné considérablement cette partie de l'enceinte), dut néanmoins en accélérer la ruine. Au XIXe siècle, elle faisait partie du Parc du Gouverneur, jardin à la française où l'influence romantique de

8 - Au point le plus saillant de la tour.

9 - Le lignage de Coucy.

10 - D'après (Barthélémy 1984, p. 435).

11 - L'épaisseur des joints notamment, est un bon indicateur. Ces joints sont très conséquents sur le parement interne de la tour, alors qu'ils sont très bien réalisés sur le parement externe. Les joints observés à l'intérieur de l'édifice venaient régler les écarts de niveau liés sans doute à la rapidité de pose.

Fig. 9 - État de la tour en 1936 (Cliché Médiathèque de l'architecture et du patrimoine).

l'époque était omniprésente de par l'association des ruines et de la nature. La tour faisait partie intégrante du programme général du jardin, et elle subit certaines modifications de ce fait. On y planta des végétaux et on en fit un belvédère. Le nom de la structure lui vient du dernier occupant de la Maison du Gouverneur, lequel offrit son parc à la ville après la Première Guerre mondiale, à la condition d'en faire un parc municipal.

La guerre de 1914-1918, bien qu'ayant martyrisé la ville toute entière, épargna relativement la tour. Elle semble avoir servi d'abri, si l'on se réfère aux quelques munitions et résidus d'équipements militaires trouvés sur place lors des opérations de déblaiement. Puis, elle resta livrée à la végétation qu'on y avait plantée pendant les années suivantes (fig. 9).

RÉSULTATS

LA SALLE BASSE ET SON SYSTEME D'ACCÉS EN TRAPPE

Les deux campagnes de sondage de 2012 et 2013 ont permis de découvrir et de mettre en évidence la totalité de la salle basse de la tour Lhermitte ainsi que son système d'accès en trappe.

Le rez-de-chaussée (fig. 4) se compose d'une pièce circulaire d'un diamètre de 6,70 m environ. La salle basse présente un diamètre de 4,60 m environ (fig. 10). Le volume de la pièce est circonscrit par les puissantes fondations de la tour, ce qui explique le rétrécissement. En profil, on note l'existence de deux ressauts (fig. 11). Celui du dessus est large de 20 cm en moyenne et celui du dessous (US 140) d'environ 70 cm. Ces deux débords internes ont été exploités pour la mise en place du plancher du rez-de-chaussée.

Pour accéder à la salle basse depuis le plancher du rez-de-chaussée, au XIIIe siècle du moins, on descendait par une trappe aménagée dans l'épaisseur des fondations. Une niche aveugle

Fig. 10 - Vue depuis l'ouest du rez-de-chaussée et de la salle basse après enlèvement du remblai (C. Gérardin).

facilitait son accès (fig. 6). L'ouverture au sol forme un passage quadrangulaire de 1,10 m par 0,80 m. Le conduit présente un rétrécissement en partie haute, par l'intermédiaire de deux assises chanfreinées. En bas, l'accès à la salle, aveugle, se faisait sans obstruction ; il n'existe pas de porte[12].

Les maçonneries de l'accès en trappe ainsi que celles des parties basses du parement de la salle sont d'une conservation exceptionnelle. Les marques lapidaires (marques de tâcherons) sont intactes et les arêtes des blocs taillés sont encore vives. Tout cela indique que la circulation devait être limitée et que le comblement de la pièce est intervenu relativement tôt dans son utilisation.

LE REMBLAI

DESCRIPTION

Il n'est pas question de décrire de manière exhaustive les différentes unités stratigraphiques

12 - Contrairement aux salles-basses des tours de la porte de Laon.

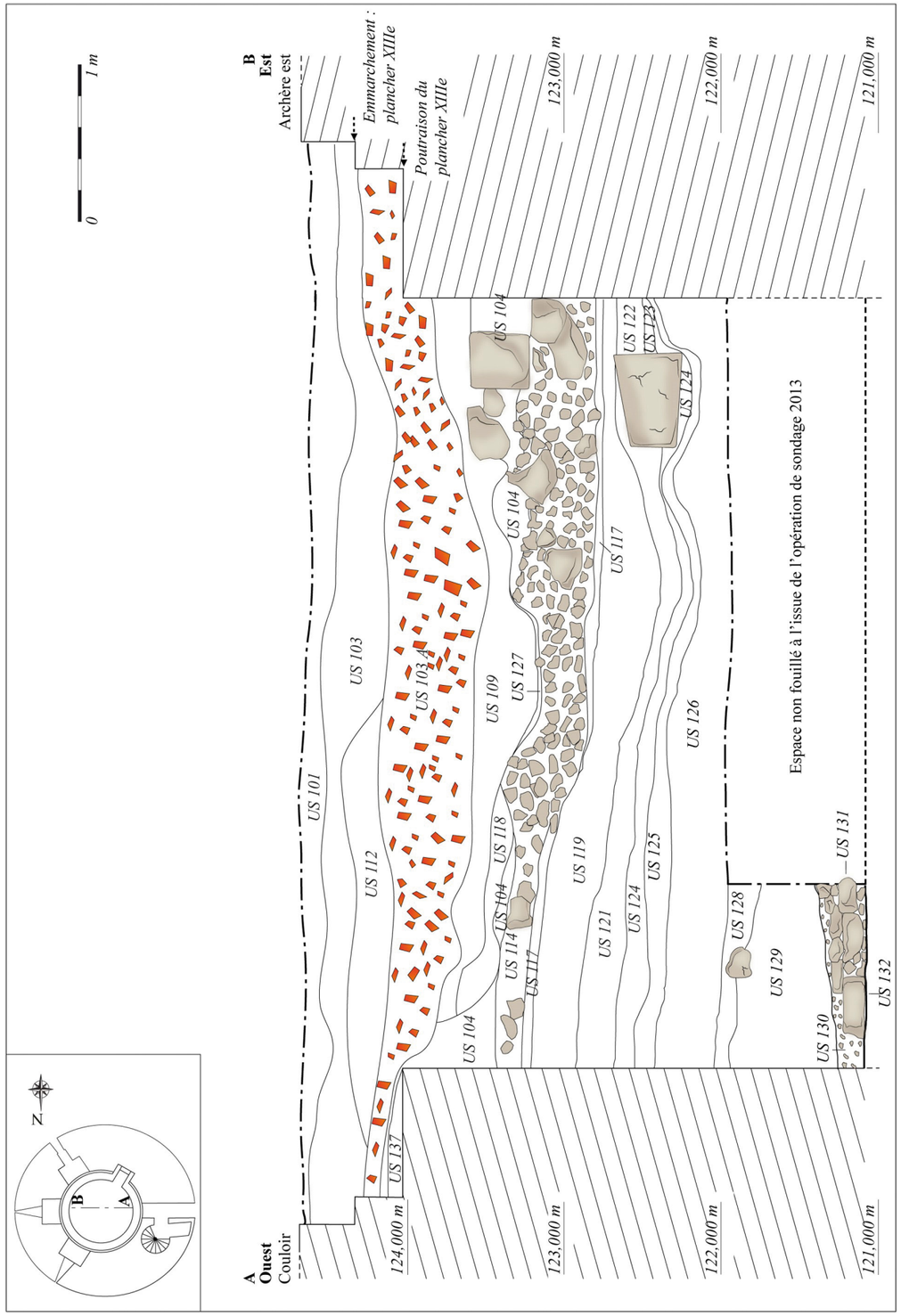

Fig. 11 - Coupe nord de la salle basse de la tour Lhermitte (C. Gérardin).

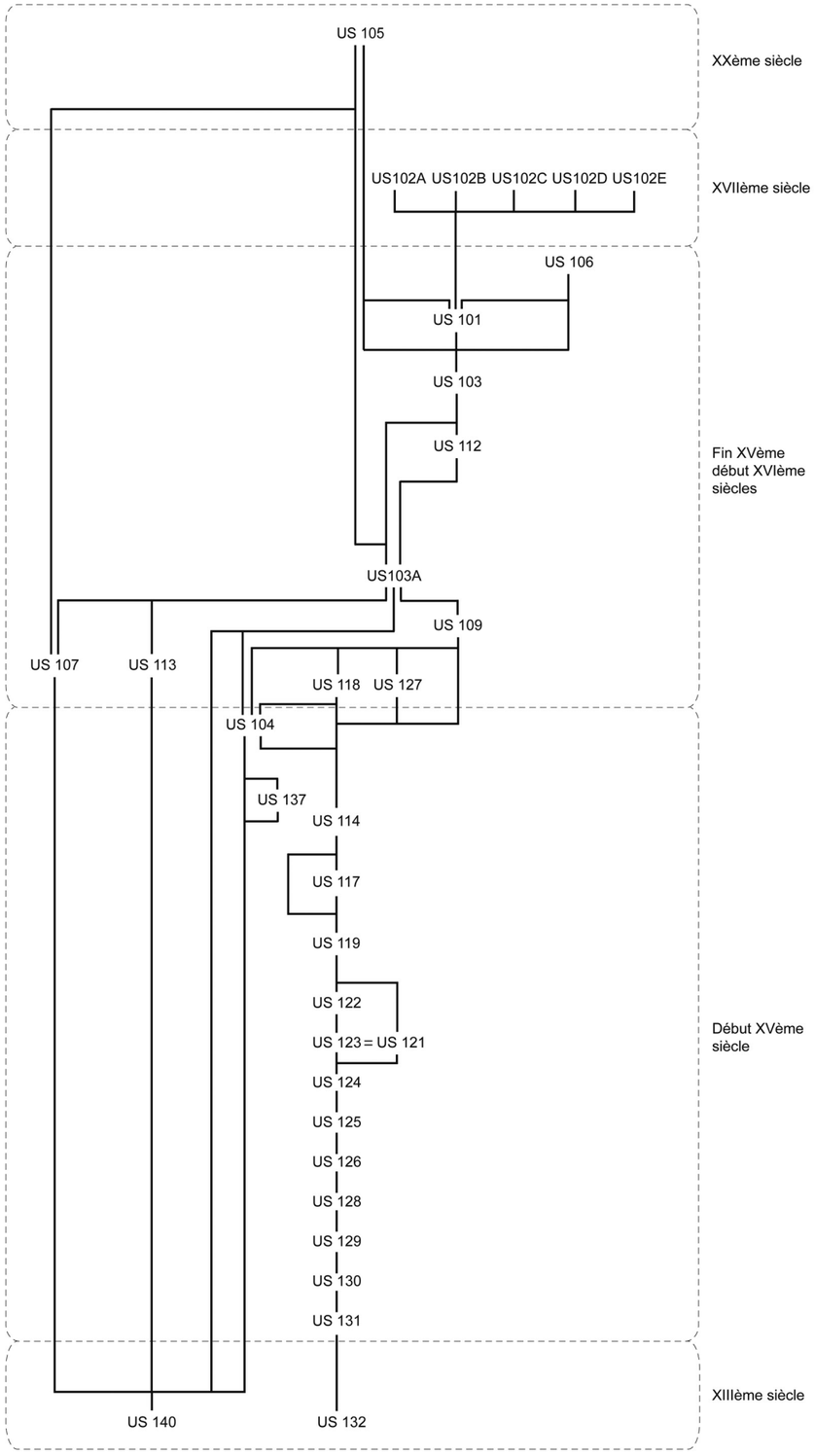

Fig. 12 – Diagramme stratigraphique du comblement de la tour Lhermitte (C. Gérardin).

(US) mises au jour dans le remblai. Mais l'origine et la dynamique de remplissage méritent que l'on s'y intéresse dans le cadre de cet article, puisque différentes phases transparaissent (fig. 11 et 12).

Le sol, ou préparation de sol originel du XIIIe siècle de la salle basse (US 132), se présente sous la forme d'une couche de cran damée liée avec du mortier de chaux maigre. La rusticité de cette installation, si tant est que ce soit un sol à proprement parler, tient du fait que l'on a certainement affaire à un local technique. Au pied de la trappe d'accès, ce niveau est plus altéré qu'ailleurs. Il faut peut-être incriminer l'installation d'un système d'accès.

Ce niveau est directement recouvert d'une succession de couches (US 131 à 128) composées de déchets de taille de pierre calcaire et de résidus architecturaux (moellons, blocs d'appareillage « réformés », éléments d'embrasure, parements courbes, corniches, blocs portant des marques de tâcherons) (fig. 11).

Outre l'US 126, correspondant à un épais dépôt de chaux blanche pure dont la présence interroge (excédent, raté ?), les strates sableuses incrustées de cran (US 121 à 125) semblent secondaires. On pourra cependant signaler la présence d'une onde de choc visible depuis le niveau US 124. Celle-ci s'est formée sous le poids d'un bloc calcaire d'appareillage, estimé, lors de son extraction, à plus de 100 kilos. On peut manifestement conclure, sans grande surprise, que l'on rejetait les matériaux au lieu de les acheminer jusqu'en bas.

Le niveau stratigraphique, US 119, interpelle dans sa composition. Il se caractérise par de la terre battue mêlant un important mobilier (céramique, métal, lithique).

Un épais niveau de matériaux de construction (moellons, blocs parementés droits et courbes, éléments de feuillures, etc.) nous est parvenu par l'intermédiaire de l'US 114.

Jusqu'à cette hauteur, l'ensemble du remblai ne présente pas de perturbations. Mais directement au-dessus, l'US 104, par son profil si particulier, semble avoir subi un curage. Elle se caractérise par du mortier de chaux maigre associé à du cran.

Dans la partie sommitale du remblai, on note une quantité très importante de tuiles plates, parfois vernissées en jaune ou vert, au travers de l'US 103A. Aucun élément intact n'a été mis au jour. Cette épaisse couche semble avoir eu la fonction de stabiliser le remblai et d'offrir une assise nivelée au reste du comblement. L'US 103, constituée essentiellement de terre battue, permet l'appui de l'US 101, constituée de mortier de chaux maigre mélangé à du cran. C'est dans cette préparation de sol que des éléments de poutraisons en bois du XVIIe siècle ont été mis au jour en 2012 (US 102A à 102E). Pour finir, on constate la présence d'un léger cône de déversement des couches supérieures du remblai depuis le couloir d'accès à la tour.

INTERPRÉTATION ET DATATION

La mise en sommeil de la salle basse de la tour Lhermitte a monopolisé une masse considérable de matériaux (80 m^3). Aussi les apports sont divers et différents groupes d'activités sont représentés.

Le domaine de la construction est évidemment présent au travers d'indices liés à l'extraction de la pierre, de la taille et de la maçonnerie. Rappelons que le sous-sol des alentours de Coucy, propice à l'extraction de la pierre, a permis d'assurer l'édification du site tout entier. À ce titre, il est intéressant de mentionner la carrière de Jumencourt, dont on ne connaît pas l'origine chronologique de son exploitation, mais qui présente des caractères intéressants. Ces derniers nous permettent de créer des comparaisons avec le remblai de la tour. Par exemple, on peut distinguer sur le ciel de carrière les mêmes moules internes de cérithes géants que des exemplaires retrouvés dans le remblai de la tour Lhermitte, notamment dans sa partie basse. De même, d'importants résidus calcaires verdâtres, identiques à ceux de l'US 128 notamment, sont amassés sous certaines zones de fontis.

L'US 114, ayant livré une énorme concentration de moellons et de blocs taillés (entre 100 et 150 kg pour les plus lourds) pose la question de l'origine des matériaux. A-t-on affaire à une éventuelle démolition d'une partie de l'élévation plutôt qu'à un acheminement fastidieux ?

L'importante quantité de tuile (US 103A) est sans conteste liée à la destruction d'une toiture[13], dont on aura, en amont du rejet, récupéré les éléments exploitables.

Le mortier de chaux maigre associé à du cran, semble être la composition privilégiée pour la confection ou la préparation des sols dans la tour Lhermitte. Ainsi le voit-on pour le niveau originel de la salle basse (US 132), puis pour la couche sommitale (US 101) dans laquelle étaient conservés des résidus de plancher, ou encore l'US 104, en partie curée.

Le domaine domestique semble perceptible au travers de l'US 119 et de son important mobilier. Grâce aux études réalisées dans le cadre du rapport de 2013[14], il est désormais possible de parler d'un curage de dépotoir domestique. Dans l'ensemble de

13 - Les tuiles présentaient encore des clous de fixation.
14 - Les résultats seront abordés dans la suite de l'article.

la stratigraphie, il s'agit là du seul cas, aussi bien identifié, de rejets liés à la vie quotidienne.

En somme, la diversité de matériaux et la quantité de rejets laissent à penser que les travaux initiés dans la tour Lhermitte s'accompagnaient certainement de chantiers environnants. La tour avait l'avantage de pouvoir recueillir tout ce dont on n'avait pas ou plus l'utilité.

L'observation globale du remblai précise que l'on a presque exclusivement disposé des couches homogènes sur toute la superficie de la salle. Cela dénote donc d'un soin très méthodique, afin de créer une stabilité pour empêcher tout affaissement, même si quelques inflexions sont visibles. L'étagement bien régulier et l'absence d'interpénétration démontre une certaine rapidité d'exécution, ce qui semble logique dans le cadre d'une préparation militaire[15].

Dans la dynamique de remplissage, on note au moins deux phases. Les deux se distinguent par l'intermédiaire de l'US 104 qui a subi un curage ; elles ne semblent pas contemporaines. La partie sommitale du premier comblement, que l'on ne perçoit pas aujourd'hui, devait probablement se situer au niveau de l'emmarchement. Les datations fournies par le mobilier céramique et métallique indiquent, pour les couches sous-jacentes à l'US 104, une phase comprise entre la fin du XIVe siècle et le début du XVe siècle. Ce premier état de remplissage a forcément provoqué la suppression du plancher et de son système de poutraison du XIIIe siècle. En revanche, la hauteur du niveau de circulation se trouvait peut-être inchangée, mais rien n'est certain. La seconde phase concerne les US sus-jacentes à la couche 104. Le niveau de circulation s'est trouvé alors considérablement élevé, jusqu'au seuil de desserte des archères. Cette réorganisation s'est mise en place vraisemblablement entre la fin du XVe siècle et la fin du XVIe siècle, d'après l'apport de la céramique.

Les éléments de bois incrustés dans l'US 101 découverts en 2012 ont été datés par radiocarbone du milieu du XVIIe siècle (fig. 37). Ils participaient d'un système de plancher. En 2013, la poursuite de la fouille a permis de découvrir les restes d'une lambourde (US 106) dans la même strate (fig. 13). Elle se situait dans une position altimétrique inférieure de 10 cm environ par rapport aux éléments précédemment découverts. De plus, sa position venait interrompre les intervalles réguliers notés en 2012 entre chaque résidu de lambourde. Ainsi l'US 101 a pu voir le jour entre la fin du XVe siècle et la fin du XVIe siècle, destinée à la mise en place

15 - Voir dans la partie bilan les hypothèses liées aux différents états de la tour.

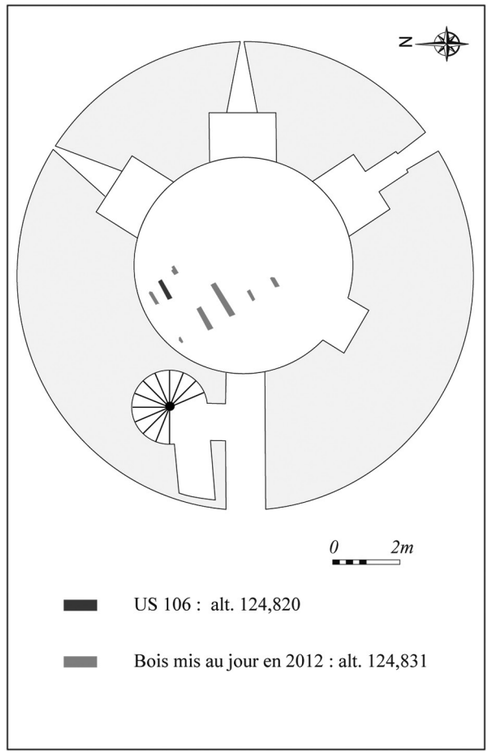

Fig. 13 - Localisation des résidus de bois de poutraison du plancher souple et de l'US 106 (C. Gérardin & É. Lallau).

d'un premier plancher dont l'US 106 resterait le seul élément tangible[16]. Puis, au courant du XVIIe siècle, une réfection du plancher s'est vraisemblablement imposée. Dans ce cas, un réaménagement de l'US 101, de type recharge, a sans doute été entrepris.

Quoi qu'il en soit, la mise en sommeil de la salle basse de la tour Lhermitte ne s'est pas réalisée en une seule fois. On pressent donc des adaptations architecturales et des évolutions plutôt que des révolutions.

Nous ne pouvons aller plus avant dans les interprétations, cet article n'étant pas une synthèse totalement exhaustive des données issues de la tour Lhermitte. C'est pourquoi, certains aspects ne sont pas abordés. Mais il sera question, dans un futur proche, de poursuivre les recherches sous l'angle du bâti. L'observation des maçonneries donnera lieu à des comparaisons avec les éléments de construction mis au jour dans le remblai de la salle basse, sans oublier l'étude des marques de tâcherons qu'on retrouve sur l'ensemble du site fortifié. De même, il faudra tenter de déterminer l'évolution de la

16 - En l'absence d'analyse au radiocarbone, il est impossible pour le moment d'asseoir définitivement cette hypothèse.

canonnière depuis le modèle d'archère visible encore aujourd'hui dans l'édifice. En ce sens, les relevés nécessaires ont déjà été effectués entre 2012 et 2013. *In fine*, la vision architecturale de la tour sera complétée par les recherches menées aux abords de l'édifice en 2014[17], où les fondations ont en partie été mises au jour.

INHUMATIONS DE CHEVAUX ?

Deux squelettes de probables chevaux[18] ont été mis au jour, dans un état très médiocre. Le premier, US 107, avait subit les conséquences d'un creusement daté de la Première Guerre mondiale (US 105), lui déconnectant, notamment ossements, les pattes antérieures (fig. 14). Le second squelette, US 113, avait lui souffert de la localisation des sondages de 2012 (fig. 15). De plus, l'infiltration de l'eau a causé des dommages, puisque ces deux sujets étaient positionnés sous une couche de tuile (US 103A).

Ils reposaient sur leur flanc gauche, les pattes repliées sur le puissant ressaut de fondation, de part

Fig. 14 - Vue de l'US 107 (C. Gérardin).

Fig. 15 - Vue de l'US 113 (C. Gérardin).

17 - Opération de sondage menée par C. Gérardin au cours de l'été 2014. Le rapport final d'opération était en cours d'écriture au moment de la réalisation de cet article.
18 - La présentation de ces squelettes ne s'appuie pas, pour le moment, sur une étude archéozoologique. Celle-ci devrait intervenir dans les mois à venir. Nous avons cependant profité d'aimables discussions avec Jean-Claude Leblay et Sylvain Foucras. Nous les remercions.

et d'autre de la trappe d'accès à la salle basse (fig. 16). Leurs têtes étaient complètement repliées de manière à reposer sur leur côté droit. D'importantes contraintes ont donc été apportées, pour au moins une raison, ils reposaient ainsi uniquement sur le ressaut de fondation. La connexion des os suggère que les deux animaux se sont décomposés en espace colmaté. Il pourrait s'agir de deux chevaux mâles ayant porté le mors, mais en l'absence pour le moment d'étude ostéométrique, on ne peut écarter l'idée d'une appartenance aux asiniens (ânes, mulets) ou à leurs hybrides (mule). Leur présence dans la tour induit deux questions : de quoi sont-ils morts et pourquoi gisent-ils dans la tour ? Il est difficile de répondre à la première question. Dans le cas d'un abattage courant, un choc frontal au merlin suffit. Le squelette au nord de la trappe a révélé une forte fragmentation du crâne. Mais en l'absence d'un spécialiste au moment de la fouille, il n'a pas été possible de déterminer si ces fractures étaient d'origine *pré-mortem* ou taphonomique. Une décapitation laisserait des traces au niveau des premières cervicales ; là encore il nous manque de l'information. La maladie, qui ne laisse pas forcément d'indices sur les os, ne doit pas être écartée. À ce sujet, il est possible d'argumenter. Un calcaneum du squelette US 107 a été analysé au radiocarbone. Un déséquilibre isotopique entre le C^{13} et le C^{12} ne nous a pas permis de conclure l'analyse, mais cette donnée est intéressante. Il semblerait, d'après le laboratoire d'expertise[19], que ces déséquilibres soient causés par une pollution du milieu au carbone, ou bien par un chauffage des ossements - ce qui n'est pas le cas ici - ou encore par la maladie du sujet. Mais pour l'heure, il est impossible d'aller plus avant dans les conclusions.

Le cheval a souvent profité d'un statut privilégié au cours des époques. Cependant, le cas de figure qui se pose à la tour Lhermitte semble peu courant pour une période si tardive. En effet, le contexte voudrait que l'ensevelissement soit intervenu au plus tôt à partir de la fin du XVe siècle. Les deux sujets appartiennent à la seconde phase du remblai, car ils reposaient directement sous l'US 103A et que l'on imagine mal qu'au cours du curage de l'US 104, en tombant sur les squelettes, on ait pu les conserver sans déconnecter les ossements. Aucun mobilier n'accompagnait les sujets, ce qui nous interdit de parler avec certitude d'un rite. N'ayant aucune donnée sur les circonstances de la mort de ces deux animaux, l'explication la plus prudente serait celle d'ensevelissements opportunistes. Profitant de la mise en sommeil de la salle basse, on aura soigneusement inhumé les deux probables chevaux, qui n'avaient apparemment pas un statut quelconque. Cette hypothèse, qui tient avec le peu d'éléments que nous avons, sera peut-être modifiée lors d'une étude plus poussée de ces deux squelettes.

19 - BETA Analytic Limited, Miami.

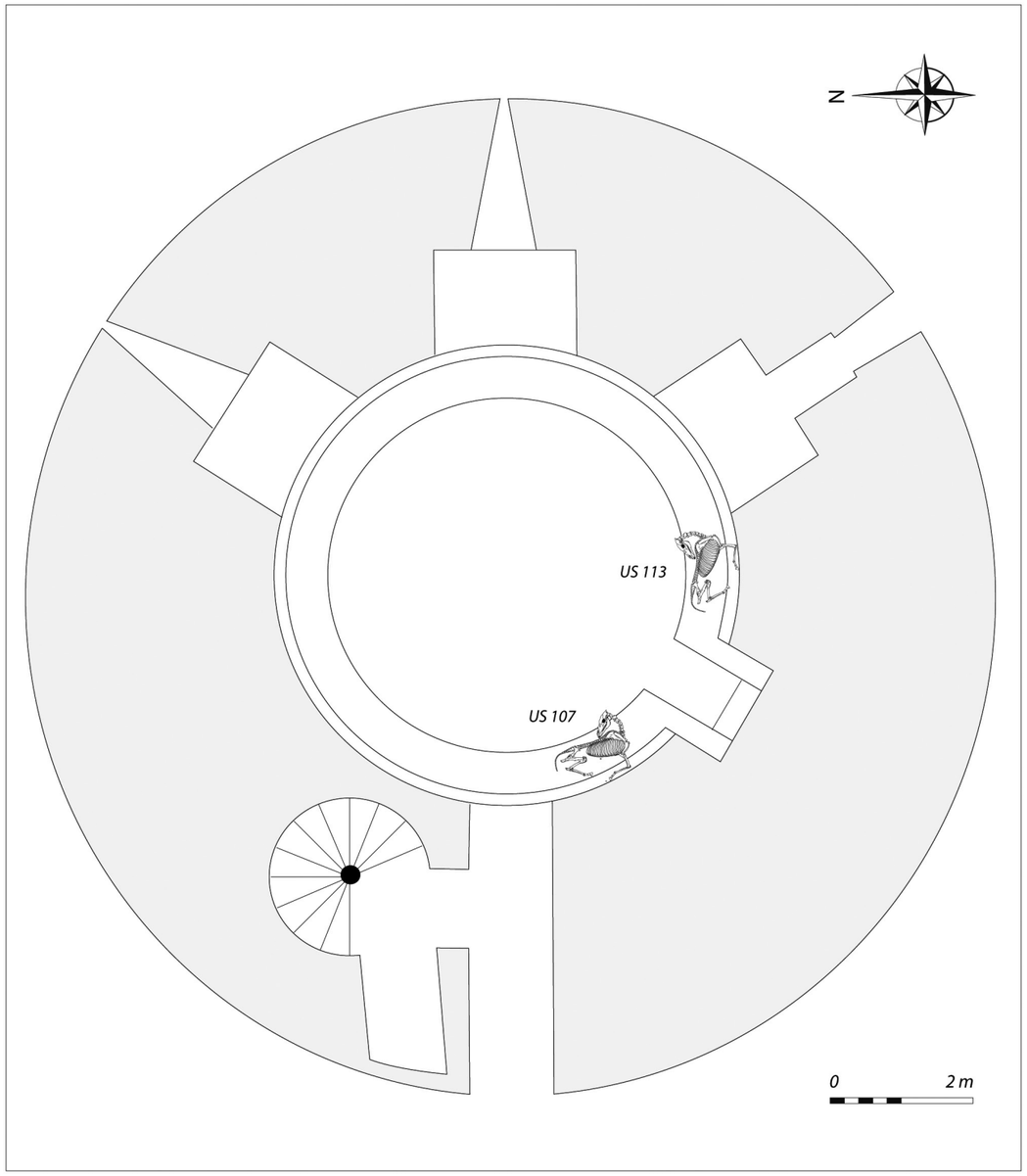

Fig. 16 - Localisation des squelettes. Leur représentation n'est que l'image non conforme de leur position et de leurs restes, mais resitue avec précision leur emplacement (C. Gérardin).

LE MOBILIER

LA CÉRAMIQUE

629 tessons de céramique - soit à peu près 12 kg - ont été recueillis dans la tour Lhermitte, pour un faible NMI de 42 ; le lot est très fragmenté.

CATALOGUE DE FORME

Marmites et pots à anses

US 119

La marmite tripode, destinée à la cuisson des aliments, rentre dans la catégorie des formes fermées. À Coucy, elle présente une lèvre triangulaire avec

RAP - 2016 n° 1-2 - Étienne LALLAU *et al.* - *La tour Lhermitte : itinéraire d'une tour clé de l'enceinte urbaine de Coucy-le-Château (Aisne) du XIIIe siècle à 1652.*

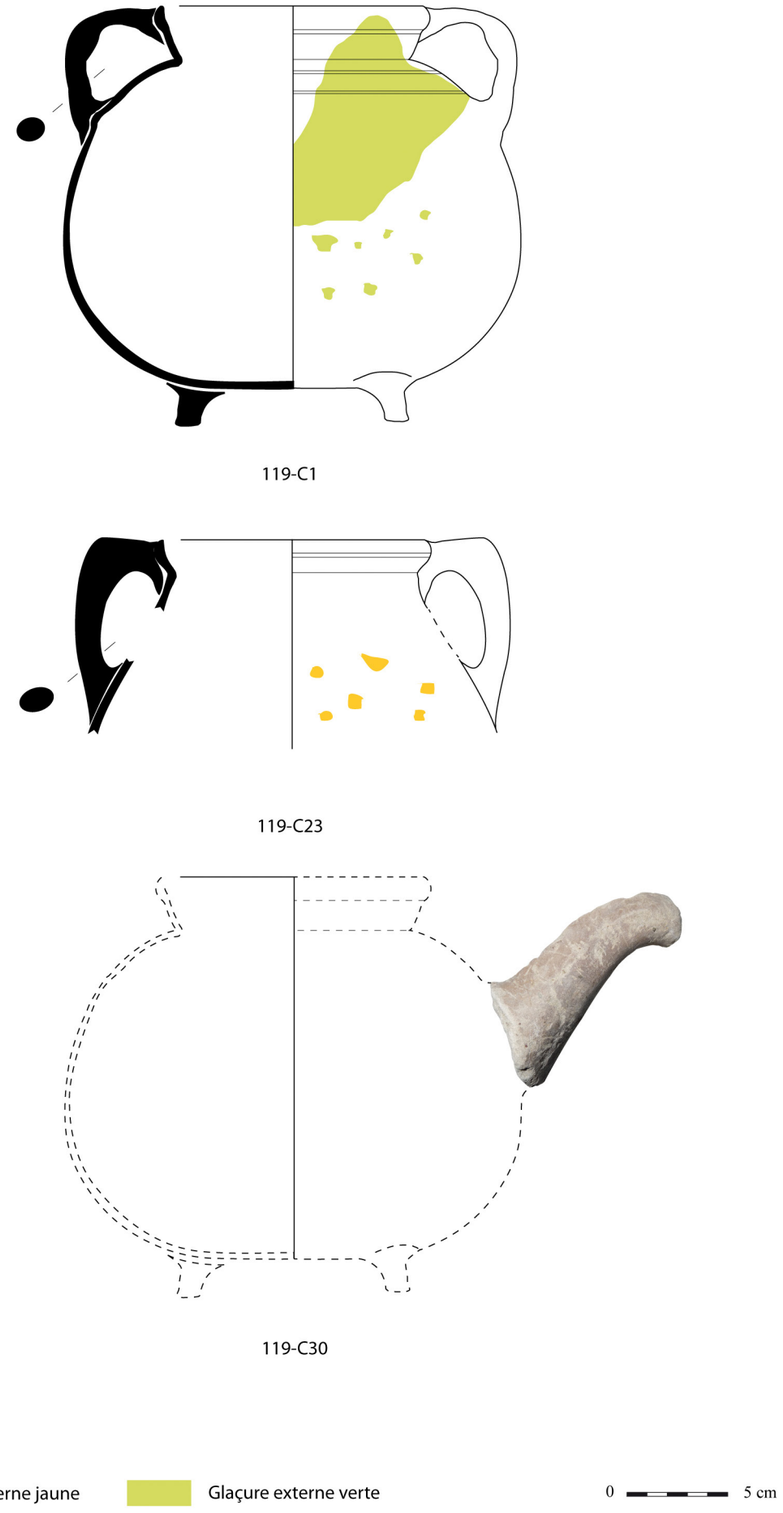

Fig. 17 - Marmites et pots à manche (C. Gérardin).

un profil interne convexe de manière à supporter un couvercle. Le col court surmonte une panse globulaire marquée par des incisions longitudinales. Deux petites anses, pressées aux doigts à mi-parcours, joignent la lèvre au sommet de la panse. Le fond, légèrement concave, repose sur trois petits pieds au sommet desquels on observe parfois des traces digitées liées à la mise en forme de l'objet. Ces poteries présentent un diamètre d'ouverture de 13 cm pour une hauteur de 20 cm. La pâte peut être claire (fig. 17 ; 119-C1) ou rose (119-C23). Une glaçure verte ou jaune recouvre partiellement leurs surfaces. En guise de parallèle, il convient de mentionner le site de Corbie (Somme). Un four de potier à été découvert, dont la chambre et le foyer contenaient une production représentative du XIVe siècle. Des marmites similaires y ont été étudiées (Mouny 2013, p. 136). Par l'intermédiaire de son système de préhension (119-C30), nous savons que le pot à manche était utilisé à Coucy. L'élément en pâte claire est recourbé vers le bas à son extrémité. Il se rattachait à l'origine sur l'épaulement du récipient, qui se distinguait des marmites par l'absence de petites anses et par un volume apparemment plus restreint. Ce type de pot apparaît à l'extrême fin du XIIIe siècle pour se développer durant le siècle suivant (*Ibid.*, p. 138).

Coquemars

US 103 A

Ce type de forme fermée est représenté dans la tour Lhermitte par l'intermédiaire d'une lèvre éversée en pâte rosée (fig. 18 ; 103A-C2). À l'instar de la marmite, elle arbore une gorge interne. L'anse prend naissance sur la lèvre et surmonte légèrement le col du récipient. Le diamètre d'ouverture atteint 20 cm environ. Ce type est à rapprocher des formes mises au jour dans un dépotoir fouillé sur la place Clémenceau à Beauvais (Oise). Elles ont été datées de la fin du XIVe siècle au début du XVe siècle (Frichet-Colzy 1991, p. 96).

US 103

Un fragment de lèvre à pâte claire se rattache manifestement à la forme du coquemar (103-C6). Elle est arrondie et éversée. Le col court et oblique rentre vers l'intérieur du vase. Le départ de panse propose une orientation qui suggère une forme ovoïde. Depuis la transition col/panse, des décors de lignes longitudinales incisées se développent. Le diamètre d'embouchure avoisine les 20 cm. Ce fragment trouve un écho avec un type mis au jour dans une fosse dépotoir du XVe siècle découverte à Laon (Aisne) (Libert & Jorrand 2004, p. 154).

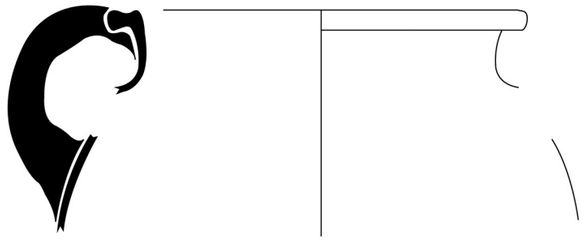

103A-C2

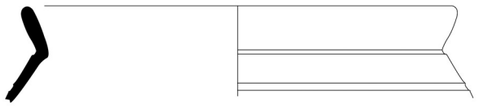

103-C6

0 5 cm

Fig. 18 - Coquemars (C. Gérardin).

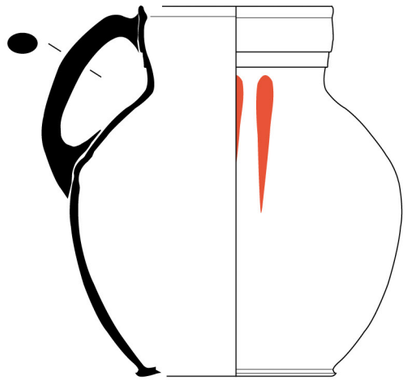

119-C2

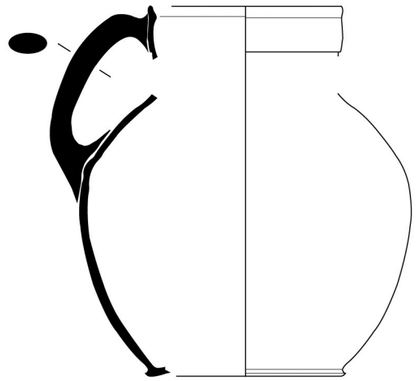

119-C3

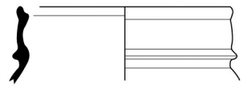

119-C12

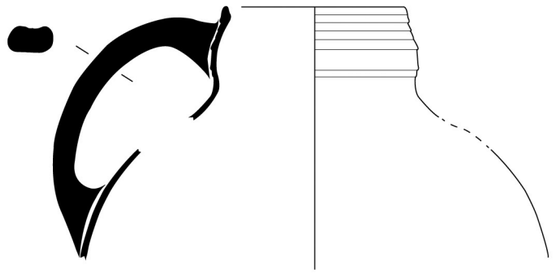

119-C5

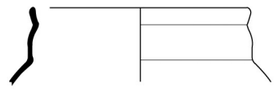

119-C13

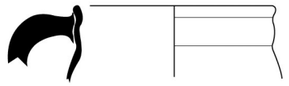

119-C14

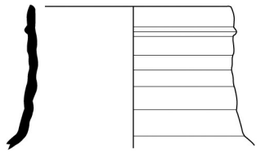

103A-C1

119-C16

Peinture orangée

0 5 cm

Fig. 19 - Pichets (C. Gérardin).

Pichets

US 119

Il faut signaler la découverte d'un exemplaire archéologiquement complet de pichet à pâte sombre portant des traces de peintures décoratives (fig. 19, 119-C2). La lèvre arrondie, dessine une légère inflexion interne. Des moulures décorent le col légèrement renflé. L'anse, de section ovale, démarre juste sous la lèvre pour se rattacher à l'extremum de panse. Le fond, très partiellement conservé, devait être concave. La peinture orangée est appliquée au pinceau en deux bandes parallèles verticales. D'infimes résidus de glaçure sont visibles extérieurement, sans que la couleur soit déterminable. À noter d'importantes traces de suie qui ne sont pas nécessairement à mettre en relation avec l'utilisation qui était faite de la poterie. Le diamètre d'ouverture avoisine les 9 cm pour une hauteur de forme de 18 cm environ. Ces productions sont spécifiques aux XIIIe-XIVe siècles (Frichet-Colzy 1991, p. 96). Ce type de décor, peint au doigt ou au pinceau, semble disparaître dans la seconde moitié du XIVe siècle (Libert & Jorrand 2004, p. 154). Tous les restes de pichets découverts dans la tour Lhermitte ne portent pas de peinture. Une forme archéologiquement complète (119-C3), à pâte claire, arbore un profil similaire à la forme précédemment décrite. Seule la section de l'anse diffère. Une forme plus globulaire en pâte sombre se rattache également à celle du pichet (119-C5). Le col, très renflé, est agrémenté de nombreuses stries incisées. Le registre morphologique des bords de pichet est assez vaste. Plutôt que des incisions, la moulure peut être retenue. C'est le cas par exemple de la forme 119-C12 en pâte claire. Tout comme les formes 119-C13 et 119-C14 à pâte claire également, le col peut être lisse et renflé. Leurs lèvres sont arrondies et sans inflexion interne. Le fragment 119-C16 en pâte sombre présente quant à lui une lèvre arrondie et bombée vers l'intérieur. Son col très court et légèrement renflé est recouvert de légères stries. À chaque fois, les diamètres d'ouverture sont compris entre 8 et 11 cm. Tous ces fragments trouvent des occurrences sur de nombreux sites, notamment à Beauvais (Oise) pour des formes rattachées au dernier tiers du XIVe siècle (Frichet-Colzy 1991, p. 99). Citons une nouvelle fois Corbie pour le XIVe siècle (Mouny 2013, p. 142) ou encore Laon (Libert & Jorrand 2004, p. 159).

US 103 A

Un fragment de pichet en pâte rose et à lèvre arrondie surmonte un long col droit agrémenté d'incisions longitudinales (103A-C1). Une moulure se détache juste sous la lèvre. Le diamètre d'ouverture de 10 cm rentre dans les dimensions remarquées sur les précédents pichets. Il semblerait que l'on soit en présence d'un même type de récipient, à haut col droit, comme il en a été mis au jour à Corbie pour le XIVe siècle (Mouny 2013, p. 141).

Jatte ou tèle à lait ?

L'US 119 a livré un fragment en pâte sombre de lèvre participant d'une jatte ou d'une tèle à lait (fig. 20 ; 119-C15). La lèvre légèrement infléchie s'élargie à son extrémité. Sur le site de Corbie, des formes s'en rapprochent (*ibid.*, p. 141).

Grès du Beauvaisis

US 119

Un godet archéologiquement complet a été mis au jour (fig. 21, 119-C4). Cette forme fait partie, avec les simples tasses, du répertoire classique des grès du Beauvaisis datés du XIVe siècle (Ravoire 2006, p. 159). La lèvre est extrêmement fine, arrondie. Le bord oblique est légèrement ondé. La base du récipient présente un léger débord.

Le fragment 119-C27 appartient vraisemblablement à une coupe. La lèvre est plus épaisse que précédemment et le bord est mouluré. En Île-de-France, ce type paraît bien attesté au XVe siècle. À Chevreuse (Yvelines), au Château de la Madeleine, ce type a été rencontré (Ravoire 2009, p. 254).

Dans le service à boire, on compte la présence de pichets. 119-C6 se distingue par une lèvre arrondie, un bord rehaussé d'une moulure centrale ainsi qu'une anse à gorge médiane. Cette dernière démarre au sommet du récipient. À la jonction anse-col, deux excroissances de pâte percées permettent la mise en place d'un système de fermeture à clapet. Aucune comparaison n'a été clairement établie. Cependant, un tel mécanisme existe sur un pichet découvert sur le site de Montoir-Poissonnerie à Caen. Il serait daté de la fin du XVe siècle (Bocquet-Lienard & Flambart-Héricher 2009, p. 230). Ce type pourrait découler de formes métalliques.

119-C28 présente un bord rattaché à une anse à gorge interne. Le profil général, bien que difficile à percevoir en raison d'une faible conservation, rappelle les pichets du troisième quart du XIVe siècle découverts sur la place Clémenceau à Beauvais (Frichet-Colzy 1991).

US 103

103-C7 correspond à un fond altéré de godet ou de coupe. Il est difficile de lui attribuer un profil exact, mais on pourrait l'intégrer dans une fourchette chronologique allant de la seconde moitié du XIVe siècle à la première moitié du XVe siècle d'après une forme ressemblante. Elle a été mise au jour dans un dépotoir de Beauvais (Frichet-Colzy 1991, p. 105). Toutefois ce type peut aussi se retrouver dans des contextes plus tardifs ; au XVIe siècle l'engouement pour les coupelles en grès du Beauvaisis est perceptible (Ravoire 2009, p. 261).

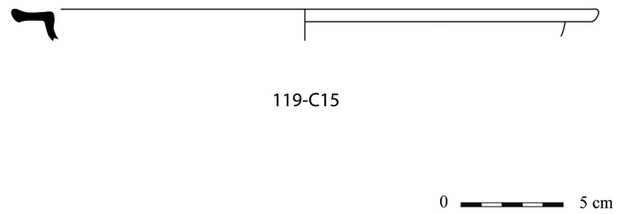

Fig. 20 - Jatte ou tèle à lait (C. Gérardin).

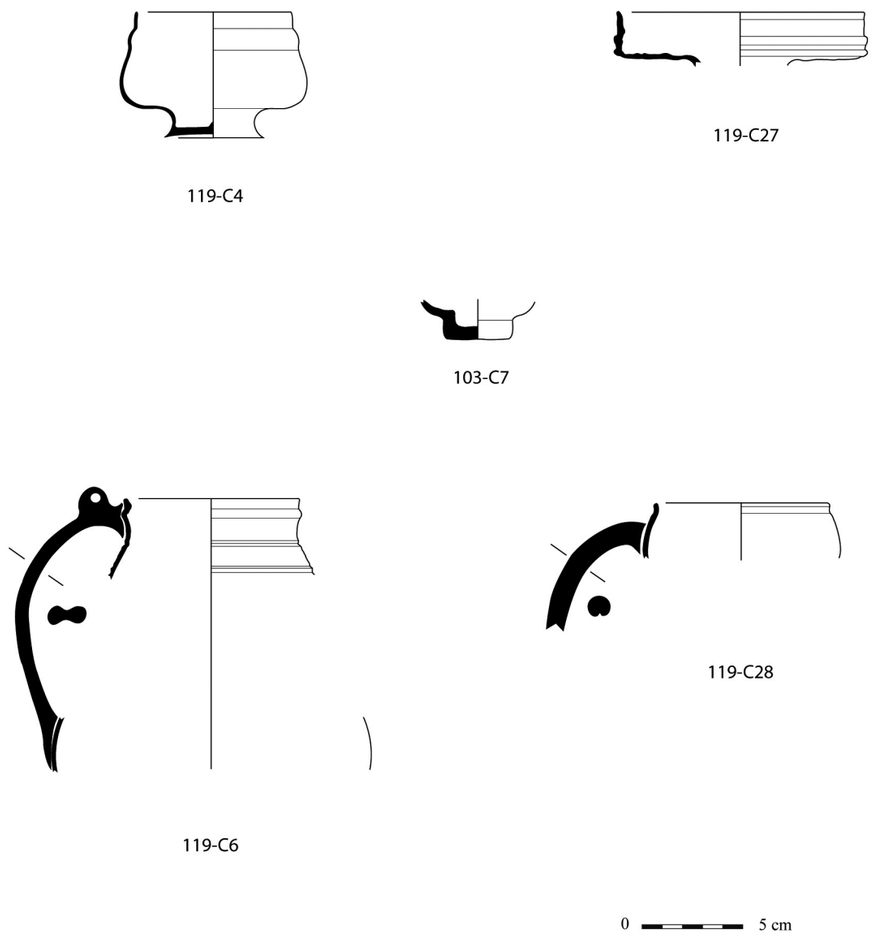

Fig. 21 - Grès du Beauvaisis (C. Gérardin).

Ustensiles

Des fragments très ténus de couvre-feux en pâte sombre ont été mis au jour dans l'US 119 (fig. 22). 119 C18 arbore un décor incisé sous la lèvre triangulaire, tandis que 119-C22 est lisse. Sa lèvre est recourbée vers l'intérieur. 119-C27 présente une collerette saillante. Des traces de suie sont récurrentes à l'intérieur comme à l'extérieur de ces formes. Les couvre-feux ou couvre-braises apparaissent au XIVe siècle (Bocquet-Lienard & Flambard-Héricher 2009, p. 229). Des occurrences du XIVe siècle sont également remarquables à Corbie (Mouny 2013, p. 149-150).

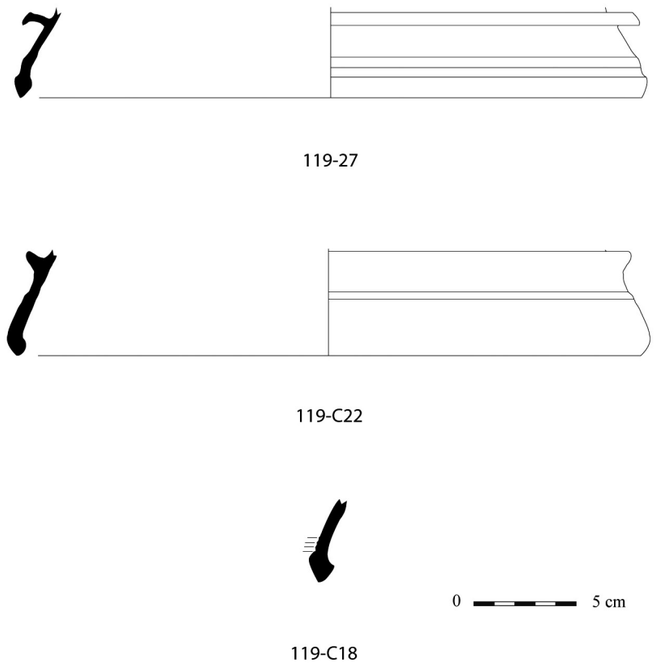

Fig. 22 - Couvres-braises (C. Gérardin).

BILAN DE L'ÉTUDE CÉRAMIQUE

Les pâtes claires (37% du NMI) se rapportent à des formes de grands gabarits (pichets, cruches) tandis que les pâtes sombres (37 % du NMI également) sont essentiellement rattachées aux formes plus petites (flacons, pots) et aux ustensiles à pâte épaisse (couvre-braise). La céramique à pâte rose est très peu représentée (10 % du NMI). Ces observations découlent peut-être d'une tendance dans l'approvisionnement en poterie sur le site. Mais il faut rester prudent puisqu'il s'agit de rejets et de dépôts secondaires. Le grès, qui est représenté uniquement au travers du service à boire, s'illustre par une présence relativement importante (16 % du NMI). Sur les sites de consommations franciliens, la présence du grès semble s'accroître du XIVe siècle au XVIIe siècle (Ravoire 2009, p. 254).

Le corpus est essentiellement alimenté par l'US 119 (60 % en NR et 84 % en NMI ; fig. 23). Ce constat traduit ce que l'on percevait déjà à la fouille. Cette strate correspond au curage d'un rejet domestique[20]. Il faut en effet préciser les découvertes importantes de coquilles d'œufs et d'escargots, ainsi que les restes fauniques, sans parler du mobilier métallique et lithique[21].

Fig. 23 - Céramiques archéologiquement complètes mises au jour dans l'US 119 (C. Gérardin).

Il existe un relatif équilibre entre la vaisselle de cuisine et de table. Cependant, certaines formes peuvent se retrouver, autant pour le service que pour la préparation des aliments ; les pichets peuvent contenir des produits de préparation ou servir de doseur (Durey-Blary 1999, p. 188).

Au niveau des traitements, on note la présence d'engobes, de glaçures, de décors rapportés, d'incisions et de peintures. Mais tout cela s'illustre peu. Le répertoire décoratif est donc classique et ne relève pas d'une vaisselle luxueuse. À noter l'existence de quelques tessons très décorés et présents dans le fond du remblai. Ils sont à rattacher aux productions des pichets/cruches généralement datées entre le XIIIe siècle et le XIVe siècle.

19 - La tour Lhermitte n'a pas pu constituer une décharge entre le XIIIe et le XVIIe siècle.
20 - Voir les études suivantes pour le métal et le lithique.

LE MOBILIER MÉTALLIQUE (par Jean SOULAT)

MÉTHODOLOGIE

Avant d'amorcer l'étude du mobilier, il a fallu mettre en place l'inventaire technique qui sert de trame pour ensuite étudier les objets les plus pertinents. Cet inventaire intègre les données techniques des objets, notamment les différentes mesures, le poids, l'identification et la typologie associée de l'objet. Un choix a été fait dans l'iconographie intégrant une partie des dessins d'objets les plus représentatifs. Concernant l'état de conservation de la collection, les ferreux sont tous pris dans une gangue de rouille qui empêche une lecture complète de l'objet. Les cuivreux, très peu présents, sont dans un bon état de conservation. La quasi-totalité des objets métalliques a été radiographiée. Certaines radiographies ont permis de mettre en évidence les contours originaux des objets notamment pour les panetons des clés ou les étampures du fer d'équidé.

Huit catégories de mobilier ont été établies, ce qui englobe ainsi l'ensemble des sphères d'activité appréhendées par la fouille, tous matériaux non céramiques confondus. Le tableau de quantification par catégories et sous-catégories des éléments issus des structures précise la répartition des types d'objet (fig. 24).

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

L'ensemble du mobilier métallique découvert dans la Tour Lhermitte de Coucy-le-Château provient de six unités stratigraphiques, 103, 103A, 109, 114, 115 et 119 issues du remblai présent au fond de la tour. La majorité des objets a été retrouvée dans les US 103, 103A et 119.

Le mobilier métallique est constitué de 106 restes (NR) représentant 100 objets (NMI). 28 d'entre eux sont considérés comme archéologiquement complets. L'étude a donc porté sur une majorité d'objets partiellement conservés, voire très fragmentaires.

Ce mobilier se répartit dans diverses catégories morphologiques et fonctionnelles (Tab. I). Huit éléments sont constitués de fragments de tiges et de plaques considérés comme indéterminés. Ils

N°	Catégorie fonctionnelle (et sous-catégorie)	NR	NMI
1	**Indéterminé**	8	6
1.1	Plaque	6	4
1.2	Tige	2	2
2	**Élément d'assemblage**	70	68
2.1	Clou	15	15
2.2	Clou fragmentaire	55	53
3	**Habitat/Ameublement**	10	10
3.1	Huisserie	8	8
3.2	Serrurerie	2	2
4	**Artisanat**	0	0
5	**Système de suspension**	0	0
6	**Outillage**	4	2
7	**Coutellerie**	5	5
8	**Déchet**	0	0
9	**Armement**	1	1
9.1	Fer de trait	0	0
9.2	Protection	0	0
9.3	Bouterolle	1	1
10	**Mobilier équestre**	7	7
10.1	Clou de maréchalerie	1	1
10.2	Fer d'équidé	1	1
10.3	Boucle diverse, anneau	3	3
10.4	Éperon	1	1
11	**Parure et vestimentaire**	3	3
11.1	Boucle	2	2
11.2	Bague	1	1
11.3	Anneau, bouton, etc.	0	0
12	**Échange**	0	0
13	**Divers**	0	0

Tab. I - Catégories morphologiques et fonctionnelles.

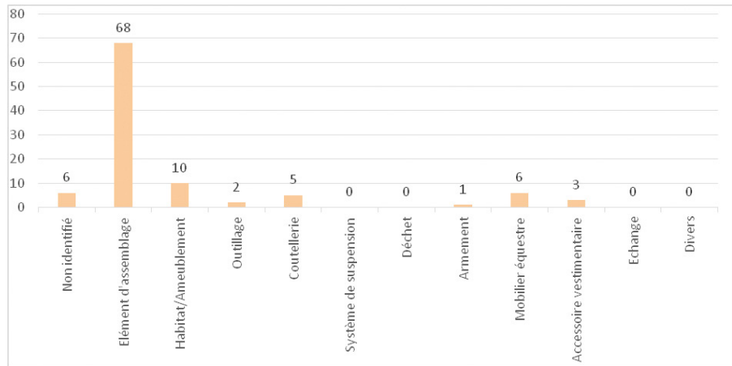

Fig. 24 - Tableau de quantification et de répartition par catégories (et sous-catégories) de tous les éléments du mobilier.

appartiennent à la catégorie des « non identifiés ». Les pièces d'assemblage en général dominées par la clouterie constituent la majorité du corpus avec 68 exemplaires. Le mobilier lié à l'habitat est bien perceptible avec huit pièces d'huisserie, penture de porte, charnière ou gond, ainsi que deux clés au paneton plus ou moins complexe appartenant à la serrurerie. L'outillage est peu représenté avec deux occurrences, à la différence de la coutellerie avec cinq exemples à lames courtes mais incomplètes. Un seul objet associé à l'armement est présent à Coucy, il s'agit d'une bouterolle en alliage cuivreux appartenant probablement à une dague. Six objets faisant partie du mobilier équestre sont à noter avec la présence d'un clou de maréchalerie, d'un fer d'équidé, d'un éperon et sa petite boucle en 8 en alliage cuivreux, d'une boucle de harnais discoïdale en fer et d'un anneau de harnais simple en fer. Enfin, trois objets se rapportant à la parure et aux accessoires vestimentaires ont été inventoriés. Il s'agit d'une bague en argent à verroterie rouge ou grenat, d'un fragment de boucle en D et d'une boucle de ceinture rectangulaire en alliage cuivreux.

PRINCIPALES CATÉGORIES FONCTIONNELLES

Éléments d'assemblage

Les éléments d'assemblage rassemblent uniquement de la clouterie, soit 68 exemplaires dont 15 complets. La plupart des clous sont de taille moyenne, à tête plate de forme ovalaire et à tige de section quadrangulaire mesurant entre 42 et 82 mm de long. Quelques clous plus massifs sont également présents d'une longueur de 188 à 204 mm, à tête pyramidale rectangulaire et à tige de section quadrangulaire. La fonction de ces clous est variable. La majorité a livré des restes de bois minéralisé sur la tige ce qui attestent une utilisation dans la menuiserie ou la charpenterie. L'association de ces clous avec plusieurs pièces d'huisserie suggère la présence de restes de portes ou de planchers.

Habitat/ameublement

Dix pièces associées à l'habitat ou à l'ameublement se distinguent en deux groupes : les éléments propres à la huisserie et ceux appartenant à la serrurerie (fig. 25).

Huisserie

Huit pièces d'huisserie ont été inventoriées. Parmi elles, on compte un fragment de penture perforé (n° 15), une charnière (n° 16), trois gonds (n° 17 et 19), une vertevelle (n° 18) et un crampon de menuiserie (n° 20). L'ensemble a été trouvé dans les US 103 et 103A. On peut par exemple citer la charnière de rotation en fer incomplète puisque les parties destinées à être plantées dans le bois ont disparu, ce qui est également le cas pour les pointes de la vertevelle. La présence de tous ces éléments, assez massifs pour la plupart, et dans les mêmes niveaux d'occupation, suggère l'utilisation de système de fermeture et d'ouverture de portes et d'éléments d'ameublement. Le caractère trop commun de ces objets et leur utilisation courante à travers les époques médiévale et moderne ne permettent pas d'affiner une datation précise.

Serrurerie

Concernant la serrurerie, seules deux clés en fer ont été découvertes. La première, complète, mesure 94 mm de long et livre un anneau ovalaire légèrement en D ainsi qu'un canon plein se terminant par une pointe associée à un panneton en râteau à cinq dents (n° 23). La seconde, uniquement un fragment de canon plein de 74 mm de long, se termine par un panneton à trois dents horizontales (n° 22). D'après la complexité des pannetons, la première clé appartient au type VI-A1 et pour la seconde au type IV-variante entre C et D ce qui permet de dater ces deux clés du XIVe siècle[22].

Outillage et coutellerie

L'outillage rassemble très peu d'éléments identifiés comme tels. Seuls deux objets en fer sont potentiellement à intégrer dans cette catégorie, à savoir un fragment de pince (n° 24) et une lame à terminaison à œillet associé à un départ de crochet ou de chaîne (n° 25). La lame, fortement corrodée, est de profil courbe et sans préhension, ce qui n'aide pas à déterminer sa fonction. Outre ces deux objets, cinq couteaux en fer ont été recensés (n° 26-30). Aucun exemplaire n'est complet mais la conservation des lames permet de distinguer des caractéristiques. En effet, il s'agit de lames assez fines avec des largeurs relativement proches. Les lames sont à un seul tranchant rectiligne et à dos droit. Sur les cinq couteaux, trois sont en fait des fragments de milieu de lame. Ni les soies, ni les pointes ne sont conservées ce qui rend difficile la mise en place d'une typologie. Un exemplaire a livré une pointe légèrement recourbée vers le dos. Le second exemplaire est un fragment de lame à dos droit et à un seul tranchant rectiligne dont la pointe est rectangulaire à bord arrondi, à la manière d'un couteau à beurre. On perçoit le début de la soie ou du plate-semelle. Il s'agit très certainement d'un couteau personnel probablement réservé au repas. Un exemplaire complet identique a été découvert à Chevreuse (Yvelines) (Girault 2008, p. 72, 76) ce qui permet de dater ce type de couteau des XIVe-XVe siècles. L'état de conservation de ces couteaux ne permet pas de se prononcer sur une éventuelle fonction particulière, comme des couteaux de table ou liés à l'artisanat, ni même de préciser une datation.

22 - Typochronologie des clés médiévales et modernes (Xe-XVIIe siècles) en Picardie de V. Legros.

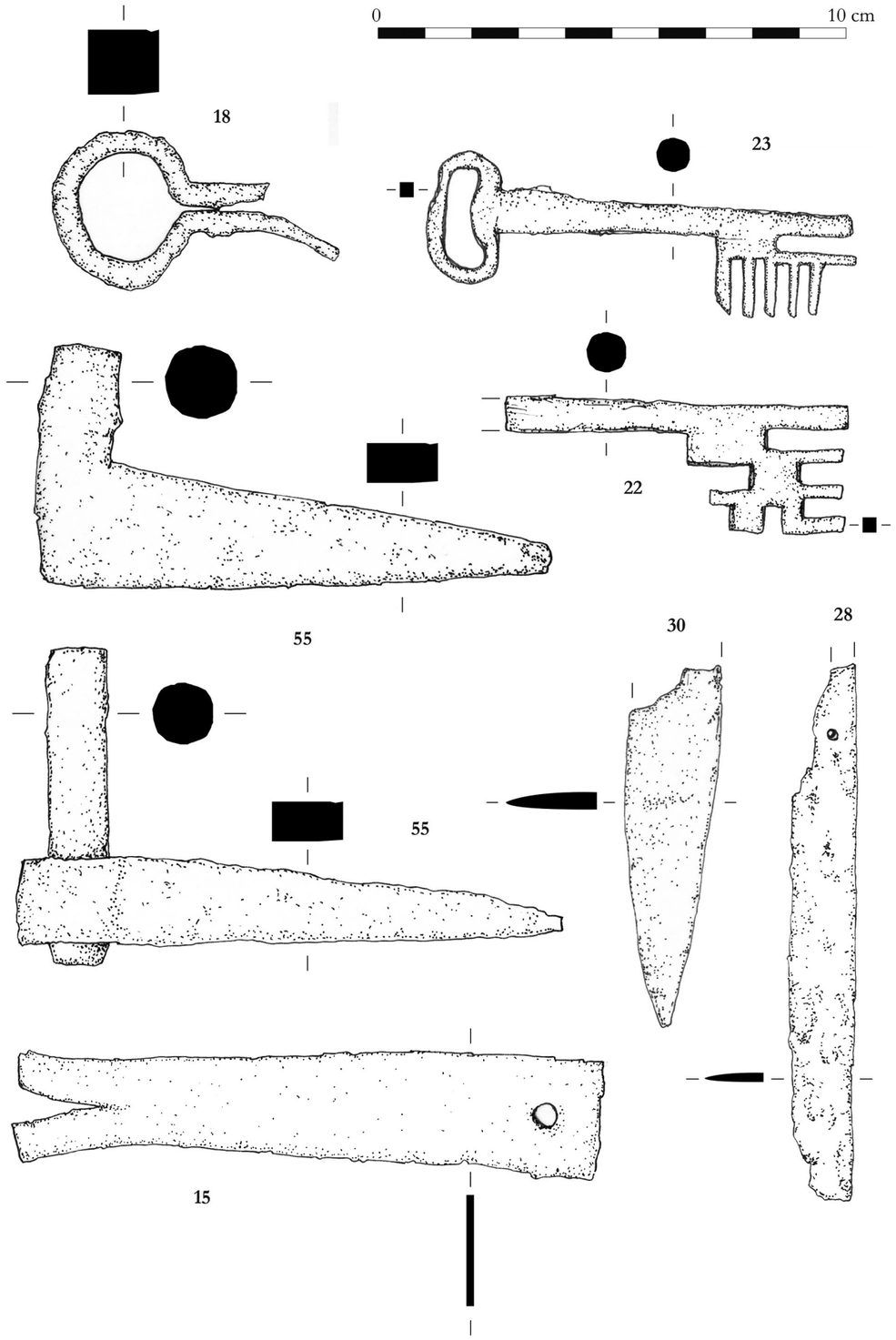

Fig. 25 - Mobilier en fer appartenant à la catégorie habitat/ameublement (*Dessin J. Soulat, LandArc*).

Armement

Un seul objet lié à l'armement est à mentionner. Il s'agit plus exactement d'un accessoire, une bouterolle en alliage cuivreux de 45 mm de long, c'est-à-dire la terminaison du fourreau, dans ce cas, probablement celui d'une dague (n° 31, fig. 27). Cette bouterolle de forme conique légèrement aplatie est confectionnée à partir d'une tôle martelée, enroulée et pliée, dont les bords sont rabattus l'un sur l'autre. L'objet, ouvert d'un côté pour y insérer la lame, est fermé de l'autre côté par une digitation de section ronde à fond plat. Aucun traitement décoratif n'est présent sur cette bouterolle, mais l'observation aux rayons X a permis de mettre en évidence deux petits rivets au niveau des pliures. Cet élément est caractéristique des productions du XIVe siècle et trouve des parallèles dans les contextes ruraux comme à Grentheville (Calvados) (Berthelot *et al.* 2002, p. 216, 292), mais également dans les contextes castraux comme au château de la Madeleine à Chevreuse (Yvelines) (Doridot 2008, p. 23-24) et Rougiers (Var) (Demians d'Archimbaud 1980, p. 445).

Mobilier équestre

Six objets appartenant au mobilier équestre sont à relever (fig. 26). Il faut noter la présence d'un clou de maréchalerie (n° 32), d'un éperon (n° 33), d'une boucle d'éperon (n° 34), d'un fer d'équidé (n° 35), d'un anneau de harnachement (n° 36) et d'une boucle de harnais (n° 37).

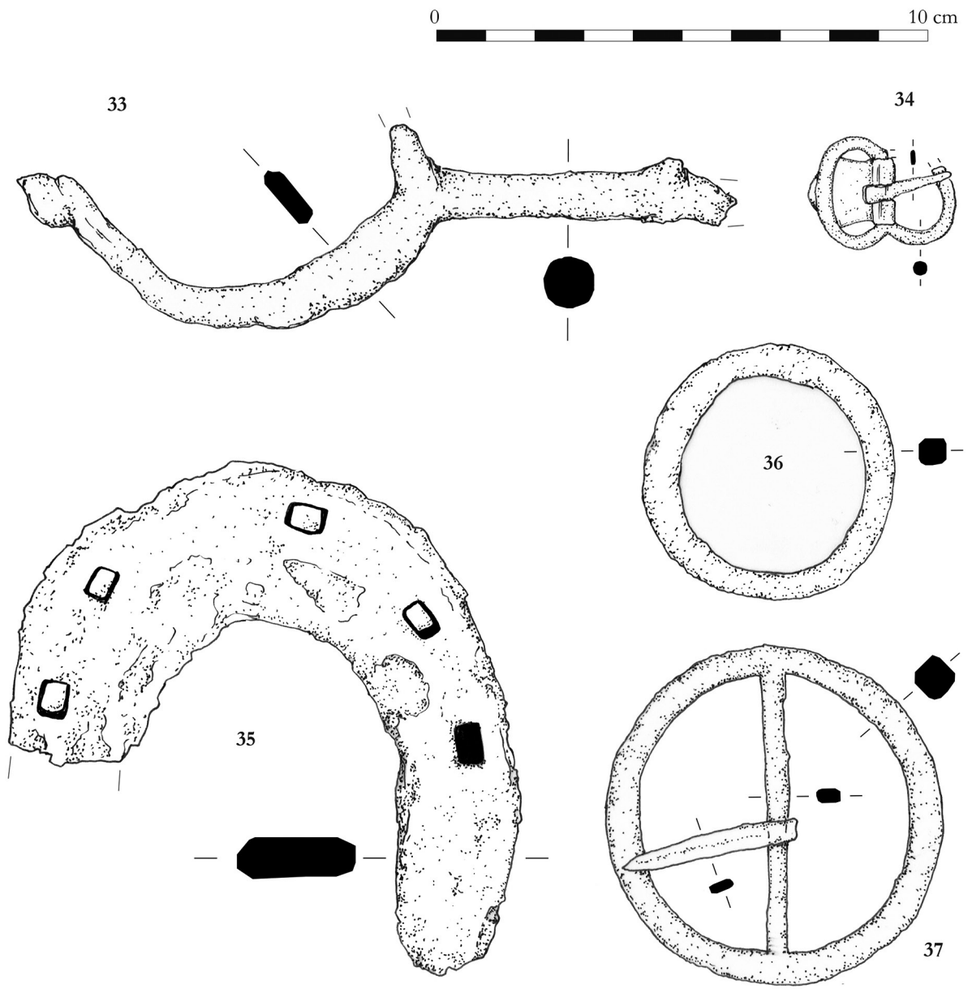

Fig. 26 - Mobilier équestre en fer (*Dessin J. Soulat, LandArc*).

Le seul clou de maréchalerie en fer identifié comme tel n'est en fait qu'une tige assez fine de section quadrangulaire complètement pliée et recourbée, et dont la tête est manquante. L'absence de cette dernière ne permet donc pas l'identification du type de clou ni de préciser une datation.

L'éperon en fer découvert est incomplet et mesure 144 mm de long. Pour rappel, l'éperon constitue à la fois une pièce prépondérante du harnachement et un accessoire vestimentaire, attribut du cavalier (Portet & Raynaud 2009, p. 216). L'éperon est placé sur le pied du cavalier de façon à ce que la tige dépasse derrière son talon. Il sert à piquer le cheval en renforçant l'action de la jambe. D'un point de vue technique, il se compose de deux branches, chacune terminée par un système de fixation, dont la morphologie a pu varier à travers le temps. Ces fixations servent à maintenir la courroie qui retient l'éperon sur le pied. Les branches sont destinées à enserrer l'arrière du pied, au-dessus du talon. Au point où ces branches se rejoignent, on trouve un collet composé d'une tige qui s'étend plus ou moins vers l'arrière du pied. Cette tige se finit par un dispositif (pointe ou molette) servant à renforcer l'action des talons sur les flancs du cheval. L'éperon de Coucy n'a conservé qu'une de ses branches au profil courbe et de section quadrangulaire et plate, qui vient se terminer par un système d'attache partiellement conservé. La tige de section ronde surmontant la courbure des branches est également incomplète ce qui ne permet pas de distinguer la terminaison en pointe ou en molette de l'éperon, caractère typologique fondamental. Cependant, la longue tige et la cassure de l'extrémité suggèrent la présence d'un éperon à molette généralement daté entre le XIVe et le XVe siècle comme c'est le cas à Cany-Barville (Seine-Maritime) (Halbout *et al.* 1987, p. 234), à Chevreuse (Yvelines) (Girault 2008, vol. 1, p. 57-58) ou encore au château de Chinon (Indre-et-Loire) (Soulat 2014, p. 29-30).

Une boucle d'éperon en alliage cuivreux a été retrouvée avec l'éperon. Mesurant 31 mm de long, cette boucle est à double fenêtre en forme de 8 de section ronde. Elle est constituée d'un ardillon positionné sur la traverse centrale sur laquelle vient se greffer une petite tôle mobile en alliage cuivreux servant de chape de forme trapézoïdale. Ce modèle en 8 est assez courant et peut être daté entre le XIVe et le XVe siècle. Ce type de boucle, avec ou sans chape conservée, est dérivé du type des boucles en 8 mesurant autour des 23 mm de long et identifiées généralement comme des boucles de chausse (Doridot 2008, p. 14). On peut également citer une boucle d'éperon à double fenêtre provenant de Boves (Somme) (Legros 2012, p. 97-98) et d'une autre presque similaire à celle de Coucy à Chevreuse (Yvelines) (Girault 2008, p. 66-68) et datant de la même période.

L'unique fer d'équidé retrouvé à Coucy est complet à 75 %. Le fer d'équidé est une sorte de semelle en fer qui sert à protéger le sabot. Ce fer est fixé sur la corne à l'aide de clous de forme particulière. Le profil et la forme de ces fers diffèrent en fonction du type d'équidés (cheval, âne ou mulet) et de la position de la patte à protéger. D'un point de vue technique, plusieurs parties sont visibles sur un fer d'équidé. Pour aller à l'essentiel, deux faces sont étudiables, la face inférieure ou postérieure (partie en contact avec le sol) et la face supérieure (partie en contact avec le sabot). On nomme apex du fer la pince qui se compose de deux branches et dont l'extrémité s'appelle éponge. Chaque branche possède plusieurs perforations de forme rectangulaire appelées étampures. Enfin, on retrouve parfois des crampons ou protubérances à chaque extrémité. Comme nous l'avons évoqué, trois types de fers d'équidés se rencontrent, les fers à cheval, fers à âne et à mulet. Ils se différencient par des caractéristiques particulières comme les dimensions, la forme, le profil, le nombre de perforations ou encore la présence de crampons (Portet & Raynaud 2009, p. 225-226). Le fer de Coucy mesure 111 mm de long pour une largeur de 102 mm. Ces mensurations, tout comme sa tournure[23], nous permettent de l'attribuer à un petit cheval. Le fer présente une couverture[24] assez fine homogène de 35 mm en mamelle. La branche[25] est plate et l'éponge[26] est dépourvue de crampon[27]. Les étampures[28] apparaissent aux rayons X proches du bord externe et sont de forme proche du carré (7 x 5 mm) du type 4 de Clark (1995, p. 96-97). On dénombre trois étampures par branche, cinq conservées dont quatre ont livré un clou de maréchalerie. Sur un plan typochronologique, le fer est pourvu d'étampures carrées et livre un contour arrondi à pince étroite ce qui est caractéristique d'une période allant du milieu du XIVe au XVe siècle.

Enfin, une boucle de harnais discoïdale en fer mesurant 74 mm de diamètre est également à noter. Il s'agit d'un anneau de section quadrangulaire. Il forme une boucle à double fenêtre par la présence d'une traverse centrale plate, sur laquelle est fixé un ardillon droit se terminant en pointe. Ce type de

23 - La tournure se définit comme la forme générale du fer.
24 - La couverture correspond à la largeur de la plaque formant le fer.
25 - Le fer est divisé en deux branches par son axe médian : branche gauche et branche droite, elles-mêmes divisées en éponge, quartier, mamelle et pince. La pince correspond à la partie avant du fer, où se réunissent les deux branches.
26 - Les éponges correspondent aux parties arrière des branches, et couvrent les talons du sabot.
27 - Le crampon est un dispositif d'adhérence façonné au niveau des éponges.
28 - Les perforations, permettant la fixation par des clous, sont appelées étampures pour la face au contact du sol, et contre-perçure pour la face au contact du pied.

boucle de harnais se rencontre régulièrement dans les contextes castraux du bas Moyen Âge comme c'est notamment le cas à Chevreuse (Yvelines), où un exemplaire similaire, mais au diamètre plus petit, a été découvert et fut daté du XVe siècle (Girault 2008, p. 64, 68).

Élément de parure et accessoire vestimentaire

Trois accessoires vestimentaires, une bague et deux boucles de ceinture de différents types, ont été retrouvés sur le site (fig. 27). La bague est constituée d'un alliage d'argent (fig. 28). Elle est composée d'un anneau en fil torique à éléments décoratifs en filigrane, et d'un chaton à serti en croissants de lune (quadrilobe), grenat (?) en cœur taillé à facettes. L'anneau est réalisé dans un fil de 1,1 mm. Celui-ci porte trois décorations, brasées, composées de filigranes en fils toriques de 2/10e de mm torsadés. On distingue nettement les deux fils qui composent le filigrane torsadé. Une trace de dorure est visible sur un des éléments décoratifs. Les extrémités de l'anneau, dont une est oxydée, se terminent en boucle brasée sur le côté du chaton. Le chaton (diam. max. 6,6 mm ; hauteur max. 3,6 mm) présente une forme caractéristique de la période de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance :

- une base plane supportant des griffes, formant des croissants de lune, reliées entre elles par de fines cloisons, le tout sertissant la pierre.
- la présence d'un carbonate de calcium à l'intérieur du chaton. Tout au long du Moyen Âge et à la Renaissance, les pierres serties sont montées sur un ciment composé de carbonate de calcium utilisé pour « asseoir » la pierre et lui offrir une surface blanche réfléchissant la lumière, gardant par la même la couleur naturelle de la pierre.
- des traces de dorure sont visibles sous le chaton ce qui est toujours caractéristique de la même

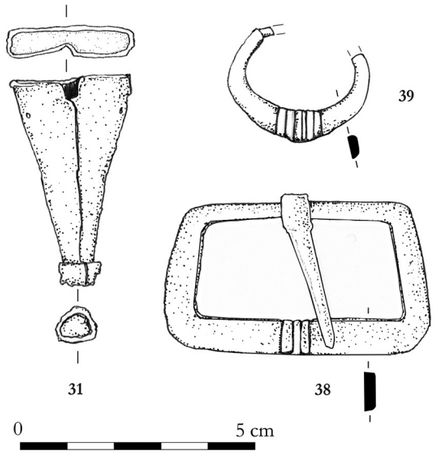

Fig. 27 - Armement et accessoires vestimentaire en alliage cuivreux (*Dessin J. Soulat, LandArc*).

Fig. 28 - La bague trouvée dans le remblai (*AMVCC*).

période, durant laquelle les accessoires métalliques du costume (et notamment les bijoux) réalisés en argent, en cuivre et en alliages cuivreux, sont dorés à l'amalgame de mercure pour les protéger de l'oxydation.

Seule une analyse au réfractomètre pourrait confirmer la nature de la pierre ; il semblerait néanmoins que celle-ci soit un grenat. Taillée en forme de cœur à 13 facettes ; la table (dessus de la pierre) est en triangle. Le « V » du cœur est réalisé avec deux facettes pour la partie inférieure de la pierre, à cet endroit la partie supérieure présente une cassure (clivage ?) conchoïdale.

Malgré l'absence d'élément comparatif archéologiquement bien cerné, on peut néanmoins, de par la mise en ciment de la pierre, la présence de dorure sur argent (vermeil) et surtout le style de serti utilisé et la maîtrise de la taille de la pierre en cœur, attribuer l'époque de fabrication de cette bague à la fin du Moyen Âge ou au début des Temps Modernes, et plus précisément au XVe-XVIe siècles.

La première boucle en alliage cuivreux mesure 55 mm de long. De section plate de forme rectangulaire légèrement trapézoïdale, elle comporte un ardillon rectiligne plat articulé sur la traverse distale de section ronde (n° 38). La tête de l'ardillon repose sur un porte ardillon en relief à gouttière. Le contour de la boucle est façonné à bord interne et externe légèrement biseauté. Une boucle relativement similaire a été découverte en Normandie et datée des XIVe-XVe siècles (Berthelot *et al.* 2002, p. 211, 290) tout comme une autre sans contexte provenant de Meols (Merseyside) (Griffiths *et al.* 2007, p. 99-100) et deux autres issues de découvertes fortuites britanniques (Whitehead 1996, p. 26).

La seconde boucle est un fragment en alliage cuivreux mesurant 29 mm de long (n° 39). De section bombée et plate, cette boucle est dite en D à ardillon rectiligne plat, mais non préservé sur la traverse distale de section ronde, partiellement conservée. Le porte-ardillon, qui se distingue par une série de trois sillons, présente un relief en gouttière. Des comparaisons ont été régulièrement découvertes à Meols (Merseysideshire) (Griffiths *et al*. 2007, p. 87-91), à La Rochelle (Berthon 2013, p. 56-59) ou encore à Bourges (Fondrillon & Marot 2013, p. 114-116) pour une datation entre la fin du XIIIe et le XIVe siècle.

CATALOGUE DU MOBILIER MÉTALLIQUE

Éléments d'assemblage

1. Clou
Contexte : 2013 – US 103 – Sac 48
Matériau : fer.
Catégorie fonctionnelle : élément d'assemblage.
Dimensions : L. 188 mm ; l. 18 mm ;
Ép. 14 mm ; P. 226 g.
Description : clou complet massif à tête pyramidale rectangulaire et à tige quadrangulaire.
Datation : indéterminée.

2. 15 tiges de clou
Contexte : 2013 – US 103 – Sac 46
Matériau : fer.
Catégorie fonctionnelle : élément d'assemblage.
Dimensions : L. 52 mm ; l. 7 mm ; Ép. 6 mm ; P. 59,5 g.
Description : tiges de clou de section quadrangulaire.
Datation : indéterminée.

3. Clou
Contexte : 2013 – US 103A – Sac 55
Matériau : fer.
Catégorie fonctionnelle : élément d'assemblage.
Dimensions : L. 204 mm ; l. 14 mm ;
Ép. 13 mm ; P. 201 g.
Description : clou complet massif à tête pyramidale rectangulaire et à tige quadrangulaire.
Datation : indéterminée.

4. Trois Clous
Contexte : 2013 – US 103A – Sac 55
Matériau : fer.
Catégorie fonctionnelle : élément d'assemblage.
Dimensions : L. 82 mm ; l. 10 mm ;
Ép. 3 mm ; P. 20,4 g.
Description : clous complets de même calibre avec tête plate et ronde avec tige de section quadrangulaire.
Datation : indéterminée.

5. Clou
Contexte : 2013 – US 103A – Sac 47
Matériau : fer.
Catégorie fonctionnelle : élément d'assemblage.
Dimensions : L. 81 mm ; l. 16 mm ;
Ép. 5 mm ; P. 19 g.
Description : clou de taille moyenne à tête plate et circulaire dont la tige est de section quadrangulaire.
Datation : indéterminée.

6. Dix clous
Contexte : 2013 – US 103A – Sac 47
Matériau : fer.
Catégorie fonctionnelle : élément d'assemblage.
Dimensions : L. 53 mm ; l. 18 mm ;
Ép. 7 mm ; P. 64,5 g.
Description : dix petits clous dont trois complets à tête conservée, plate et circulaire, dont la tige est de section quadrangulaire. Restes de bois minéralisés.
Datation : indéterminée.

7. Huit tiges de clou
Contexte : 2013 – US 103A – Sac 47
Matériau : fer.
Catégorie fonctionnelle : élément d'assemblage.
Dimensions : L. 35 mm ; Ép. 7 mm ; P. 43,9 g.
Description : dix tiges de clou de section quadrangulaire. Restes de bois minéralisés.
Datation : indéterminée.

8. Clou
Contexte : 2013 – US 114 – Sac 54
Matériau : fer.
Catégorie fonctionnelle : élément d'assemblage.
Dimensions : L. 32 mm ; l. 15 mm ; Ép. 8 mm ; P. 6,9 g.
Description : petit clou complet à tête plate et ronde dont la tige est de section quadrangulaire.
Datation : indéterminée.

9. Tige de clou
Contexte : 2013 – US 115 – Sac 56
Matériau : fer.
Catégorie fonctionnelle : élément d'assemblage.
Dimensions : L. 88 mm ; l. 18 mm ; Ép. 10 mm ; P. 52 g.
Description : tige de section quadrangulaire appartenant à un clou assez long.
Datation : indéterminée.

10. Clou
Contexte : 2013 – US 115 – Sac 56
Matériau : fer.
Catégorie fonctionnelle : élément d'assemblage.
Dimensions : L. 48 mm ; l. 16 mm ; Ép. 8 mm ; P. 11,3 g.
Description : clou incomplet à tête plate rectangulaire et à tige de section quadrangulaire.
Datation : indéterminée.

11. Sept clous
Contexte : 2013 – US 115 – Sac 56
Matériau : fer.

Catégorie fonctionnelle : élément d'assemblage.
Dimensions : L. 42 mm ; l. 12 mm ; Ép. 4 mm ; P. 21,6 g.
Description : sept clous dont 3 complets. Calibre similaire à tige de section quadrangulaire et tête plate rectangulaire.
Datation : indéterminée.

12. Dix tiges de clou
Contexte : 2013 – US 119 – Sac 52
Matériau : fer.
Catégorie fonctionnelle : élément d'assemblage.
Dimensions : L. 52 mm ; Ép. 5 mm ; P. 40,8 g.
Description : dix tiges de clou de section quadrangulaire.
Datation : indéterminée.

13. Huit clous
Contexte : 2013 – US 119 – Sac 52
Matériau : fer.
Catégorie fonctionnelle : élément d'assemblage.
Dimensions : L. 62 mm ; l. 11 mm ; Ép. 5 mm ; P. 45 g.
Description : huit clous dont 3 complets. Calibre similaire à tige de section quadrangulaire et tête plate rectangulaire.
Datation : indéterminée.

14. Gros clou
Contexte : 2013 – US 115 – Sac 56
Matériau : fer.
Catégorie fonctionnelle : élément d'assemblage.
Dimensions : L. 52 mm ; l. 27 mm ; Ép. 10 mm ; P. 35 g.
Description : clou massif à tête plate rectangulaire et à tige quadrangulaire.
Datation : indéterminée.

Habitat/Ameublement

Huisserie

15. Penture
Contexte : 2013 – US 103 – Sac 50
Matériau : fer.
Catégorie fonctionnelle : huisserie.
Dimensions : L. 125 mm ; l. 28 mm ; Ép. 3 mm ; P. 59,3 g.
Description : plaque rectangulaire légèrement tordue et perforée près de la partie distale.
Datation : indéterminée.

16. Charnière de rotation
Contexte : 2013 – Us 103 – Sac 46
Matériau : fer.
Catégorie fonctionnelle : huisserie.
Dimensions : L. 54 mm ; l. 36 mm ; Ép. 10 mm ; P. 55,7 g.
Description : tige cylindrique massive associée perpendiculairement à un segment triangulaire de section quadrangulaire. Ce gond appartient probablement à une porte en bois.
Datation : indéterminée.

17. Deux gonds
Contexte : 2013 – US 103A – Sac 55
Matériau : fer.
Catégorie fonctionnelle : huisserie.
Dimensions : L. 117/108 mm ; l. 27/21 mm ; Ép. 12/17 mm ; P. 195,8/189,8 g.
Description : tige cylindrique massive associée perpendiculairement à un segment triangulaire de section quadrangulaire. Ce gond appartient probablement à une porte en bois.
Datation : indéterminée.

18. Vertevelle
Contexte : 2013 – US 103A – Sac 55
Matériau : fer.
Catégorie fonctionnelle : huisserie.
Dimensions : L. 64 mm ; l. 15 mm ; Ép. 3 mm ; P. 39,4 g.
Description : plaque pliée formant un anneau se prolongeant par deux branches parallèles. Il s'agit d'une vertevelle, système d'attache pour huisserie, dont les branches se plantent dans le bois.
Datation : indéterminée.

19. Tige à gond
Contexte : 2013 – US 103A – Sac 49
Matériau : fer.
Catégorie fonctionnelle : huisserie.
Dimensions : L. 395 mm ; D. 18 mm ; P. 285 g.
Description : longue tige creuse légèrement tordue en L dont l'extrémité comporte deux trous l'un en face de l'autre servant à la fixation de la pièce.
Datation : indéterminée.

20. Crampon
Contexte : 2013 – US 103A – Sac 49
Matériau : fer.
Catégorie fonctionnelle : huisserie.
Dimensions : L. 72 mm ; l. 42 mm ; Ép. 8 mm.
Description : tige de section quadrangulaire repliée en U se terminant de chaque côté par une pointe triangulaire. Il s'agit d'un crampon de menuiserie servant à réunir deux planches entre elles. L'objet n'est pas pesable en raison de son association à un fragment de tuile.
Datation : indéterminée.

21. Cerclage ?
Contexte : 2013 – US 119 – Sac 51
Matériau : fer.
Catégorie fonctionnelle : huisserie.
Dimensions : l. 21 mm ; D. 41 mm ; Ép. 4 mm ; P. 37,3 g.
Description : petite plaque enroulée peu épaisse.
Datation : indéterminée.

Serrurerie

22. Clé à canon plein
Contexte : 2013 – US 103 – Sac 50
Matériau : fer.
Catégorie fonctionnelle : serrurerie.

Dimensions : L. 74 mm ; l. 31 mm ; Ép. 13 mm ; P. 39 g.
Description : fragment de canon plein de section ronde se terminant par un panneton à trois dents horizontales.
Datation : XIVe siècle.

23. Clé à canon plein
Contexte : 2013 – US 103A – Sac 47
Matériau : fer.
Catégorie fonctionnelle : serrurerie.
Dimensions : L. 94 mm ; l. 25 mm ; Ép. 7 mm ; P. 40,3 g.
Description : clé à anneau ovalaire légèrement en D ainsi qu'un canon plein se terminant par une pointe associée à un panneton en râteau à cinq dents.
Datation : XIVe siècle.

Outillage

24. Pince ?
Contexte : 2013 – US 103A – Sac 49
Matériau : fer.
Catégorie fonctionnelle : outillage.
Dimensions : L. 75 mm ; l. 21 mm ; Ép. 11 mm ; P. 40 g.
Description : deux tiges parallèles bouletées aux extrémités et prises dans la corrosion. Il peut très bien s'agir d'un fragment de pince.
Datation : indéterminée.

25. Outil
Contexte : 2013 – US 114 – Sac 54
Matériau : fer.
Catégorie fonctionnelle : outillage.
Dimensions : L. 109 mm ; l. 16 mm ; Ép. 6 mm ; P. 37,3 gr
Description : petite lame courbe se terminant par un œillet associé à un fragment de crochet ou de chaîne. La lame, fortement corrodée, et de profil courbe sans préhension n'aide pas à déterminer sa fonction.
Datation : indéterminée.

Coutellerie

26. Couteau
Contexte : 2013 – US 119 – Sac 51
Matériau : fer.
Catégorie fonctionnelle : coutellerie.
Dimensions : L. 110 mm ; l. 22 mm ; Ép. 3 mm ; P. 29,2 g.
Description : fragment de lame à dos droit et à un seul tranchant rectiligne dont la pointe est rectangulaire à bord arrondi à la manière d'un couteau à beurre. On perçoit le début de la soie ou du plate-semelle. Il s'agit très probablement d'un couteau personnel, certainement réservé au repas.
Datation : XIVe-XVe siècles.

27. Couteau
Contexte : 2013 – US 119 – Sac 51
Matériau : fer.
Catégorie fonctionnelle : coutellerie.
Dimensions : L. 85 mm ; l. 18 mm ; Ép. 5 mm ; P. 18,3 g.
Description : fragment de lame assez fine à dos droit et à un seul tranchant rectiligne.
Datation : indéterminée.

28. Couteau
Contexte : 2013 – US 119 – Sac 51
Matériau : fer.
Catégorie fonctionnelle : coutellerie.
Dimensions : L. 113 mm ; l. 17 mm ; Ép. 3 mm ; P. 23,9 g.
Description : fragment de lame assez fine et peu large à dos droit et à un seul tranchant rectiligne. On perçoit le début de la soie.
Datation : indéterminée.

29. Couteau
Contexte : 2013 – US 119 – Sac 51
Matériau : fer.
Catégorie fonctionnelle : coutellerie.
Dimensions : L. 89 mm ; l. 22 mm ; Ép. 3 mm ; P. 18,4 g.
Description : fragment de lame à dos droit et à un seul tranchant à pointe triangulaire manquante et alignée sur le dos. On perçoit le début de la soie.
Datation : indéterminée.

30. Couteau (pl. 1)
Contexte : 2013 – US 119 – Sac 51
Matériau : fer.
Catégorie fonctionnelle : coutellerie.
Dimensions : L. 77 mm ; l. 22 mm ; Ép. 5 mm ; P. 20 g.
Description : fragment de lame à dos droit et à un seul tranchant à pointe triangulaire.
Datation : indéterminée.

Armement

31. Bouterolle de fourreau
Contexte : 2013 – US 119 – Sac 51
Matériau : alliage cuivreux.
Catégorie fonctionnelle : armement.
Dimensions : L. 45 mm ; l. 25 mm ; Ép. 7 mm ; P. 7,4 gr
Description : tôle de forme conique légèrement aplatie et confectionnée à partir d'une tôle martelée, enroulée et pliée dont les bords sont rabattus l'un sur l'autre. L'objet, ouvert d'un côté pour y insérer la lame, est fermé de l'autre côté par une digitation de section ronde à fond plat.
Datation : XIVe siècle.

Mobilier équestre

32. Clou de maréchalerie
Contexte : 2013 – US 103 – Sac 46
Matériau : fer.
Catégorie fonctionnelle : mobilier équestre.
Dimensions : L. 27 mm ; l. 11 mm ; Ép. 5 mm ; P. 4,4 g.
Description : clou dont la tête n'est pas

conservée. Il s'agit d'une tige recourbée de section quadrangulaire assez fine.

Datation : indéterminée.

33. Éperon

Contexte : 2013 – US 103A – Sac 49

Matériau : fer.

Catégorie fonctionnelle : mobilier équestre.

Dimensions : L. 144 mm ; l. 38 mm ; Ép. 14 mm ; P. 79,6 g.

Description : branche de profil courbe et de section quadrangulaire et plate qui vient se terminer par un système d'attache partiellement conservé. La tige de section ronde surmontant la courbure des branches est également incomplète ce qui ne permet pas de distinguer la terminaison en pointe ou en molette de l'éperon, caractère typologique fondamentale. Cependant, la longue tige et la cassure de l'extrémité suggère la présence d'un éperon à molette.

Datation : XIVe-XVe siècles.

34. Boucle d'éperon

Contexte : 2013 – US 103A – Sac 49

Matériau : alliage cuivreux.

Catégorie fonctionnelle : mobilier équestre.

Dimensions : L. 31 mm ; l. 24 mm ; Ép. 3 mm ; P. 7,1 g.

Description : boucle à double fenêtre en forme de 8 de section ronde constituée d'un ardillon positionné sur la traverse centrale sur laquelle vient se greffer une petite tôle mobile en alliage cuivreux servant de chape de forme trapézoïdale.

Datation : XIVe siècle.

35. Fer d'équidé

Contexte : 2013 – US 103A – Sac 47

Matériau : fer.

Catégorie fonctionnelle : mobilier équestre.

Dimensions : L. 111 mm ; l. 102 mm ; Couv. 35 mm ; Ép. 5 mm ; P. 40,3 g.

Description : fer d'équidé conservé à 75 %. Ces mensurations, tout comme sa tournure, nous permettent de l'attribuer à un petit cheval. Le fer présente une couverture assez fine homogène de 35 mm en mamelle. La branche est plate et l'éponge est dépourvue de crampon. Les étampures apparaissent au rayon X procheS du bord externe et sont de forme proche du carré (7 x 5 mm) du type 4 de Clark. On dénombre trois étampures par branche, cinq conservées dont quatre ont livré un clou de maréchalerie.

Datation : 2e moitié du XIVe-XVe siècle.

36. Anneau de harnachement

Contexte : 2013 – US 109 – Sac 53

Matériau : fer.

Catégorie fonctionnelle : mobilier équestre.

Dimensions : D. 55 mm ; Ép. 11 mm ; P. 40 g.

Description : anneau de section quadrangulaire à bord arrondi.

Datation : indéterminée.

37. Boucle de harnais

Contexte : 2013 – US 114 – Sac 54

Matériau : fer.

Catégorie fonctionnelle : mobilier équestre.

Dimensions : D. 74 mm ; Ép. 8 mm ; P. 69 g.

Description : boucle discoïdale à double fenêtre de section quadrangulaire à bord arrondi à traverse centrale fine et plate avec laquelle s'articule un ardillon rectiligne se terminant en pointe.

Datation : XIVe siècle.

Accessoire vestimentaire

38. Boucle de ceinture

Contexte : 2013 – US 119 – Sac 51

Matériau : alliage cuivreux.

Catégorie fonctionnelle : accessoire vestimentaire.

Dimensions : L. 55 mm ; l. 33 mm ; Ép. 3 mm ; P. 26,6 g.

Description : boucle de section plate de forme rectangulaire légèrement trapézoïdale à ardillon rectiligne plat articulé sur la traverse distale de section ronde. La tête de l'ardillon repose sur un porte_ardillon en relief à gouttière. Le contour de la boucle est façonné à bord interne et externe légèrement biseauté.

Datation : XIVe siècle.

39. Boucle de ceinture

Contexte : 2013 – US 119 – Sac 51

Matériau : alliage cuivreux.

Catégorie fonctionnelle : accessoire vestimentaire.

Dimensions : L. 29 mm ; l. 25 mm ; Ép. 2 mm ; P. 3,8 g.

Description : fragment de boucle de section bombée et plate, cette boucle est dite en D à ardillon rectiligne plat mais non conservé sur la traverse distale de section ronde, partiellement conservée. Un porte ardillon en relief en gouttière qui se distingue par une série de trois sillons.

Datation : fin XIIIe-XIVe siècle.

40. Bague

Contexte : 2012– US 103a

Matériau : alliage d'argent, or, pierre rouge translucide (grenat ?).

Catégorie fonctionnelle : accessoire vestimentaire.

Dimensions : H. max. 21 mm ; L. 18 mm ; Ép. 1 mm ; P. 0,82 g.

Description : bague dont l´anneau de section circulaire est orné en trois points de filigranés torsadés enroulés autour de l´anneau et brasés. Une extrémité de l´anneau se termine par une boucle brasée sur le serti alors que sur l´autre extrémité l´anneau s´élargit de manière décorative (petits lobes).

Les contours du serti sont en forme de demi-lune. La pierre rouge translucide est taillée en forme de cœur, la table est de forme triangulaire. La pierre a été scellée à l´aide d´un mastic de blanc, pulvérulent.

Datation : XVe-XVIe siècles.

Fig. 29 - Les monnaies (É. Lallau).

LES MONNAIES

Deux monnaies ont été mises au jour dans le remblai de la tour Lhermitte (fig. 29).

La première, issue de l'US 114, un gros compagnon à la croisette, se rattache à une période d'émission allant de 1346 à 1364. Elle a été frappée sous Louis de Male (1346-1384), du Comté de Flandre.

La seconde, un double denier au lion ou son imitation, est issue de l'US 119. Elle a été frappée entre 1360 et 1375 environ, sous Pierre IV (1349-1368) de Cambrai.

Ces deux monnaies confortent les datations de la première phase du remblai, à savoir les unités stratigraphiques présentes sous l'US 104[29].

LE PETIT MOBILIER LITHIQUE

Le mobilier lithique de la tour Lhermitte se partage entre l'ardoise et la pierre dure.

Dans la première catégorie, on compte six fragments ; trois sont utilisés en tant que jetons circulaires (fig. 30, 119-L1, 119-L4 et 119-L5). On voit fréquemment dans ces objets des pièces de jeu, mais ils peuvent aussi servir au comptage.

Un morceau d'ardoise porte des inscriptions (119-L7). Sur le site du jardin de l'ancien séminaire à Laon, de nombreux morceaux d'ardoises gravées de diverses lettrines ont été mis au jour. L'aspect de la calligraphie rappellerait un style du XVe siècle

29 - Nous remercions Thibaud Cardon et Jean-Philippe Cormier pour l'identification des monnaies.

Fig. 30 - Ardoises (C. Gérardin & É. Lallau).

(Libert & Jorrand 2004, p. 153). L'exemplaire de la tour Lhermitte comporte uniquement des lettres grecques, symbolisant peut-être un symbole. Au centre d'un cercle gravé, sont incisées les lettres « iota », « omikron », « tau » et « alpha ». Le mot « iota » apparaît de manière stylisée, le « alpha » et le « tau » étant associés. Un probable « rô » se situe en dessous.

Dans la seconde catégorie, on note la présence de trois aiguisoirs (fig. 31). Deux d'entre eux ont des morphologies particulièrement adaptées à leur manipulation. 119-L2 présente un trou à une extrémité, dont on suppose une fonction de suspension. 104-L1 semble doté d'un manche. 119-L6 présente des traces linéaires qui correspondent à l'usure liée à son utilisation. Les pierres à aiguiser ne sont pas spécifiques d'une époque, bien au contraire. Pour illustrer ce constat, on peut citer le site des Halettes à Compiègne (Oise), où ce type d'objet se retrouve dans des contextes allant du IXe siècle au XVIe siècle (Petitjean & Jakubowski 1997, p. 298).

Il faut mentionner enfin la découverte d'une fusaïole en pierre dure (103-L3). Elle présente une surface plane et une bombée. L'objet très incomplet n'est pas non plus spécifique d'une période.

BILAN

ÉTAT AU XIIIe SIÈCLE

Les fouilles donnent un nouvel aperçu du statut et de la morphologie originelle de cette tour.

À l'origine, elle se composait d'une salle basse, d'un rez-de-chaussée, d'un étage, et *a priori* au moins d'un second. Elle était vraisemblablement couverte et peut-être hourdée. L'accès à la tour s'effectuait dès l'origine par l'entrée actuelle, de plain-pied avec le niveau urbain.

La salle basse est circonscrite par un épais mur de fondation, haut de 3,05 m. Le sommet de ce mur sert d'assise aux étages supérieurs, dont la superficie est plus vaste. Il n'est pas rare de rencontrer ce type de dispositif, à savoir des tours dont les étages perdent progressivement en épaisseur de mur, et offrent donc de plus grandes superficies. Ce procédé intervient dans un but de stabilisation et de fondation de la structure toute entière[30]. La plupart du temps, il n'est cependant

30 - Il en existe de nombreux exemples, telles les tours d'angle du château de Villandraut en Gironde (33). À Coucy, la tour maîtresse elle-même fut bâtie selon ce principe.

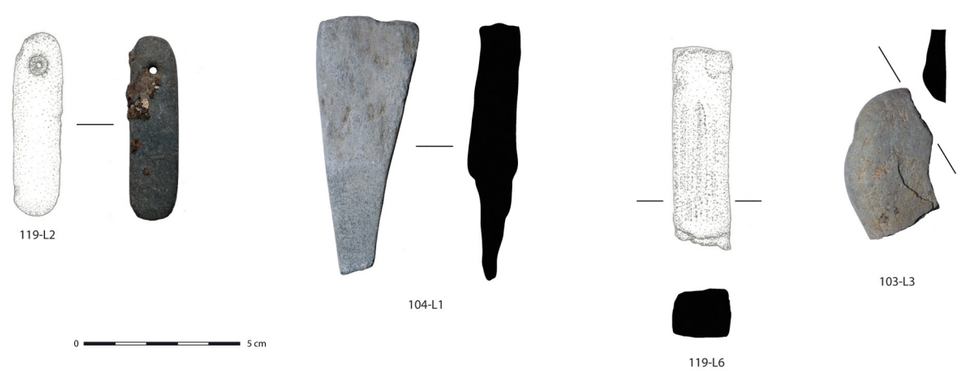

Fig. 31 - Aiguisoirs et fusaïole (C. Gérardin).

guère possible d'observer un décrochement sur le parement externe comme c'est le cas à la tour Lhermitte. Ce procédé est typique des structures féodales bâties en zones accidentées ou en terrains meubles du fait d'un remblayage préparatoire. Le débord intérieur généré par l'épaisseur de ce mur de fondation avait aussi vocation à servir d'assise aux poutraisons du plancher du rez-de-chaussée du XIIIe siècle. Le sommet de l'emmarchement, découvert sur l'ensemble de la circonférence interne de la tour (fig. 10 et 11), correspondait au niveau de sol d'origine du rez-de-chaussée. Il y avait par conséquent entre le plancher de la salle du XIIIe siècle et le sol des trois chambres de tir, une marche de la hauteur d'une assise. De même, bien que le sol du couloir d'accès fût légèrement plus bas que de nos jours, il existait néanmoins un emmarchement d'une dizaine de centimètres entre le couloir et la salle.

Il est possible de par l'observation du bâti et par l'étude de cas contemporains, de proposer une hypothèse de restitution de ce plancher. Dans le cas présent, l'espacement entre les poutres du plancher était vraisemblablement d'un plein pour un vide, c'est-à-dire que le vide laissé entre deux poutres était équivalent à la largeur même d'une poutre. Celles-ci sont la plupart du temps de section carrée[31]. La hauteur entre le sommet du mur de la salle basse et l'emmarchement matérialisant le niveau de sol originel du rez-de-chaussée, était en moyenne de 40 cm. On peut donc proposer l'existence d'un des systèmes suivants :

- un lit de pose constitué de mortier mêlé à de la tuile dont de possibles restes ont été perçus lors de la fouille.
- une sablière atteignant 15 cm d'épaisseur environ.
- une utilisation associée des deux systèmes avec une sablière reposant sur un lit de mortier, modèle le plus probable.

Il est impossible de trancher à cause du peu d'indices persistants, mais ces divers systèmes avaient pour objectif de recevoir les poutres du plancher. Ils offraient ainsi une assise nivelée, et faisaient office de cales à pourrir.

Le pourtour de la trappe d'accès à la salle basse confère de précieuses indications. En effet, les surcreusements, visibles dans les parois de la niche d'accès à la trappe (fig. 32), constituent le négatif de l'entablement de bois. Ceux-ci sont profonds de 5 à 6 cm et représentent un retrait de la maçonnerie sur une hauteur de 40 cm. Il est donc possible que l'élévation de la tour ait été réalisée après le positionnement de ces poutres. L'aspect même du

31 - Par analogie avec certains cas contemporains, ce plancher a, depuis la fouille, été restitué par l'AMVCC avec des poutres de section carrée et de 25 x 25 cm.

Fig. 32 - Vue de la trappe d'accès à la salle basse (C. Gérardin).

retrait ne présage pas d'un rebuchage. Ce système d'accès en trappe est loin d'être unique à Coucy[32].

La salle basse semble vouée à une fonction de stockage. En effet, la difficulté d'accès et la cécité de la pièce, incompatibles avec des passages réguliers, excluent la possibilité d'une salle de détention. Finalement, à la fois relativement vaste et isolée tant bien que mal de l'humidité grâce à l'installation d'un sol en béton de chaux sur l'ensemble de sa superficie, elle offre toutes les qualités d'un local technique. Certains trous ou buchages dans les parements latéraux de la niche d'accès laissent présager l'existence d'un appareil de levage pour l'acheminement des matériaux d'un étage à l'autre. Il n'y a pas de traces supposant l'existence d'un moyen de descente inamovible. Cela tend à prouver l'utilisation d'une simple échelle de bois pour faire office de moyen de circulation.

STATUT AU XIIIe SIÈCLE

Les sources textuelles médiévales concernant cette tour sont totalement inexistantes. Lors de la destruction de la ville en 1917 par les troupes allemandes, la plupart des archives municipales fut brûlée, tandis que les archives départementales connurent un sort semblable lors du conflit suivant. Aussi est-il complexe de se lancer dans une interprétation du statut primitif de la structure. Néanmoins, certaines caractéristiques morphologiques indiquent que ce bâtiment avait une importance particulière.

Pour commencer, ses dimensions même surpassent de beaucoup celles des autres tours de l'enceinte urbaine, exception faite des portes.

32 - Ce système d'accès a été adopté pour les salles basses des tours de la porte de Laon (dont l'une dotée d'un soupirail et d'un verrou servait vraisemblablement de cachot communal). L'accès primitif à la salle basse de la tour de la porte de Soissons, s'effectuait vraisemblablement de la même façon (Bernard 2005, p. 183).

Certes, elle couvre à elle seule un front défensif singulièrement étendu, mais cela ne justifie pas en soi un traitement si particulier. Le chemin de ronde extérieur, contournant la tour par un passage sur consoles, représente ainsi une curiosité intéressante pour Coucy (fig. 8). En effet, sur le site, il est possible d'accéder depuis le chemin de ronde à la plupart des tours ou portes, comme à la porte de Laon, qui constitue pourtant le point défensif le plus exposé. C'est aussi le cas de nombre d'exemples contemporains dont le plus parlant est sans conteste celui de Carcassonne. Pourtant le procédé choisi par les constructeurs dans le cas de la tour Lhermitte est différent et résulte d'une volonté particulière. En effet, le chemin de ronde contournant permettait à la tour de rester indépendante même en cas d'attaque. Ainsi, les soldats détachés à la défense du rempart extérieur ne se confondaient pas avec ceux protégeant la tour. Ce détail peut révéler une double utilité : d'une part, la tour restait autonome défensivement en cas de prise du chemin de ronde, d'autre part cela pourrait indiquer que les défenseurs de la ville et ceux de la tour ne participaient pas d'une même juridiction.

Ainsi, que ce soit par ses dimensions impressionnantes, ou le soin et la réflexion apportés à son élaboration, la tour Lhermitte semble dotée dès son origine d'un statut particulier.

On peut envisager plusieurs hypothèses quant à la nature de celui-ci.

La première est qu'elle ait pu être la tour maîtresse d'un des fiefs de Coucy. En effet, quoiqu'il n'existe plus aucune source primaire faisant allusion à l'existence de divers fiefs dans la ville fortifiée, certains auteurs d'avant-guerre ont pu avoir accès à ces archives et les ont en partie retranscrites. Ainsi, Maxime de Sars confirme l'existence de plusieurs mouvances dont un « fief de la tour carrée » (De Sars, 1931, p. 330). Ce dernier, *intramuros*, comprenait selon lui la partie du rempart de la ville sise entre la porte de Laon et l'église paroissiale. Son existence est attestée en 1405. Il comprenait en outre 3,6 hectares de terre. Si l'on se fie à la transcription de De Sars, la tour Lhermitte devait probablement être intégrée à cette mouvance puisqu'elle est physiquement présente dans ses limites. Peut-on dès lors imaginer qu'elle en constituait le siège ? Le toponyme même de ce fief tend à prouver le contraire, puisqu'il y est fait allusion à une tour carrée. Pourtant, il ne subsiste de nos jours aucune tour carrée entre la porte de Laon et l'église paroissiale. Seul Lefèvre-Pontalis fait mention d'une tour carrée existant entre la tour Lhermitte et la porte en question[33] (Lefèvre-Pontalis 1913, p. 37). Cette affirmation est du reste assez confuse. Le fief de la « Tour Carrée » se situerait entre celui de la porte de Laon, qui constituait le fief de la municipalité, et celui incarné par une tour de la porte de Soissons[34] (De Sars 1931, p. 330). Un tel ensemble ne pouvait qu'avoir pour siège une structure importante, dont on pourrait s'attendre à trouver des traces en dépit d'une possible destruction. Ce n'est pas le cas. En revanche, il est possible que la titulature de « tour carrée » ne soit que l'ultime vestige d'une ancienne tour, préexistante à la construction de la tour Lhermitte. Celle-ci aurait alors hérité des prérogatives de cette ancienne structure, le nom même du fief ne changeant guère.

Quelques anomalies observées sur le parcellaire ancien, viennent alimenter cette hypothèse (fig. 2). En effet, le cadastre napoléonien montre bien que la densité du parcellaire est très faible entre l'église paroissiale et le nord de la tour Lhermitte, ce qui contraste radicalement avec le reste de la ville. Certes, la présence de la maison du gouverneur jusqu'au XIXe siècle et du jardin attenant a pu bouleverser le parcellaire ancien. Néanmoins, si l'on imagine que la densité de bâtiments a été similaire ici aux autres secteurs de la ville, il aurait été extrêmement délicat d'occasionner autant de destructions pour l'aménagement de la Maison du Gouverneur même si on ne peut totalement exclure une décision forte. On peut de fait légitimement supposer que les parcelles directement voisines de la tour Lhermitte étaient relativement vides de bâti et que cet espace était destiné à une fonction bien particulière. La tour, siégeant au cœur de ce terrain, aurait alors eu un rôle directement en lien avec celui-ci. Malheureusement, en l'absence de preuves écrites et archéologiques, cette thèse guère probable ne peut être envisagée qu'à titre strictement spéculatif.

Ainsi, bien que possédant tous les attributs d'une tour maîtresse, et quoique située selon De Sars dans l'emprise d'un fief au plus tard dès le début du XVe siècle, il n'est guère possible de conclure que cette tour en ait été le siège à un quelconque moment de son existence. Aussi faut-il rester prudent quant à cette possible interprétation.

Une autre hypothèse consisterait à voir dans cette tour un symbole originel de la dualité entre pouvoir seigneurial et communal à Coucy, avant que ce dernier ne migre peut-être plus tardivement jusqu'à la porte de Laon[35]. Rien ne permet de l'affirmer toutefois.

33 - Elle aurait été détruite par la mine lors du siège de 1652. Seul auteur à mentionner cette tour, on peut légitimement se demander s'il n'y a pas eu de confusion.

34 - Ce dernier fief est attesté dès 1405, sous Louis d'Orléans.

35 - La charte de fondation de la commune de Coucy est datée de 1197 et s'inspire de celle de Laon (Faucherre & Sautereau 1994, p. 264).

PREMIER AMÉNAGEMENT : PREMIÈRE MOITIÉ DU XVe SIÈCLE

Bien que l'artillerie ait fait son apparition dès le milieu du XIVe siècle, son véritable impact stratégique sur les techniques de siège ne se fera sentir qu'à compter du début du siècle suivant et des premiers tirs en brèche. Dès lors, les fortifications n'ont d'autres choix que de s'adapter ou de souffrir d'une irrémédiable obsolescence. De par sa position et son statut même, Coucy ne pouvait compter parmi les ensembles fortifiés condamnés au démantèlement et à la ruine. Aussi, par étapes, des aménagements vont être réalisés.

Si à partir du XVIe siècle quelques mentions viennent étayer notre connaissance à ce propos (Comptes des travaux de la porte de Laon en 1552[36], mentions relatives aux divers sièges, etc.), force est de constater qu'entre la fin du XIVe siècle et la fin du XVe siècle, c'est un peu plus obscur. Pourtant, il est absolument certain que les fortifications ont connu des modifications au plus tard dès le début du XVe siècle comme le laissent présager certaines canonnières archaïques de l'enceinte urbaine, telles que celles observées à la porte de Soissons (Bernard 2005). De plus, une lettre adressée au roi Charles VII en 1487, par Pierre II d'Urfé, grand écuyer du roi et par Jean Robineau, notaire et secrétaire du même souverain, montre bien qu'à cette époque la place s'était plutôt solidement dotée d'artillerie. Dans cette lettre relative au siège et à la prise du château de Coucy par les troupes royales, il est question de « *la résistence que ceulx de la ville ont faicte d'artillerie et de trait, en leur obstination* » (Vallet de Viriville 1863, p. 81).

Peut-être faut-il faire remonter les premières adaptations de la forteresse au début du XVe siècle. On constate que bien que la ville se soit rapidement rendue par sympathie au Comte de Saint-Pol lors du siège de 1411, la prise du château, en revanche, fut longue et pénible. La mine dut être employée, et une telle difficulté à s'emparer de la basse-cour et du château semble indiquer une amélioration des défenses du XIIIe siècle (L'Épinoy 1858, p. 253). En ce sens, le rôle de Louis d'Orléans, déjà prépondérant dans l'amélioration de l'aspect résidentiel du château (Mesqui 1994), est peut-être à souligner. Ce dernier avait acquis Coucy en 1400, place forte qui dès lors participa d'un réseau fortifié beaucoup plus important, étendu à tout le Valois (Mesqui 1977). Jusqu'à son assassinat en 1407, le duc s'est lancé dans une vaste campagne d'acquisition et de renforcement militaire de ses possessions, ce qui est à la fois connu par certains comptes et par bon nombre d'observations. Coucy n'a vraisemblablement pas pu échapper à ce programme de modernisation, à moins que la mort précoce du duc ne l'ait empêché d'y mener sa politique ambitieuse. Plusieurs arguments tendent à prouver le contraire, à commencer par les découvertes réalisées dans la tour Lhermitte.

En effet, l'ensemble du mobilier mis au jour dans la partie inférieure du remblai de comblement de la salle basse de la tour Lhermitte est homogène chronologiquement, qu'il s'agisse de la céramique ou encore du petit mobilier (*cf. infra*). Ainsi, à l'exception du mobilier recueilli en partie haute du remblai, lequel a subi un curage plus tardif, le matériel est chronologiquement attribuable à un intervalle allant de la seconde moitié du XIVe siècle au début du siècle suivant. Certes, la datation fournie par les éléments d'un remblai n'est jamais qu'un indice pour estimer la chronologie d'établissement de celui-ci. Néanmoins, nous estimons que dans ce cas précis, il y a une vraie cohérence entre les deux. Ce constat s'appuie notamment sur une vision plus large de la politique de Louis d'Orléans, qui fait clairement et systématiquement mener des travaux de restauration et d'amélioration défensive sur chacune de ses nouvelles acquisitions (Château-Thierry, Gercy, Assis, etc.), lorsqu'il ne se lance pas dans l'édification de nouvelles forteresses (Pierrefonds, La Ferté-Milon, etc.) (Mesqui 1977, p. 116).

En outre, les quelques documents anciens parvenus jusqu'à nous font état de la présence de canons à Coucy, à l'instar d'un compte de 1402 mentionnant la réception de *59 « grandes lances, 38 petites lances, 12 canons chargés, 165 plombées, 1 sac et demi de poudre à canon, 18 arbalètes dont une sans étrier, 2 gros haussepieds, 5 poulies et trois caisses de viretons »*[37]. Non seulement ce compte montre bien que Coucy se dotait de pièces d'artillerie, mais qu'en plus, une certaine effervescence prévalait sous Louis d'Orléans, et ce dès sa prise de possession, comme en témoigne une autre livraison d'armes dès 1400-1401[38]. Ce dernier se souciait indubitablement de la défense de la place et du Valois tout entier.

Sous l'angle d'un développement de l'artillerie à Coucy, que l'on peut avec circonspection attribuer à Louis d'Orléans ou à son fils Charles, la tour Lhermitte a donc subi diverses évolutions architecturales.

Tout d'abord, la salle basse fut intégralement condamnée par un comblement de terre et de matériaux de démolition. Le sol du rez-de-chaussée de l'édifice se trouva, soit conservé de niveau avec l'emmarchement fossilisant le niveau de plancher

36 - Prioux 1858. Le compte est daté du 2 janvier 1553, mais porte sur des travaux réalisés entre le 15 août et le 17 décembre 1552.

37 - Bibliothèque Nationale, coll. Bastard d'Estaing, Registre III d'Aubron, fol. 286.

38 - De Gaulle et Bordier, référence 665.

du XIIIe siècle (fig. 10 et 11), soit déjà rehaussé à hauteur du sol des niches de tirs. Ce procédé de comblement des parties basses de tours va souvent de pair avec le « matelassage » des courtines par le relèvement des niveaux de sol *intramuros* et le rehaussement occasionnel de ces mêmes courtines[39]. Cela permet de consolider la base des structures face au tir frontal de l'artillerie. Ainsi, une tour remplie de terre encaisse mieux les chocs qu'un édifice creux.

Le plus souvent, les tours sont abaissées par la même occasion, afin de donner moins de prise aux tirs d'artillerie. C'est une première réponse à l'apparition des armes à feu dans le lent processus qui conduira bientôt à l'architecture militaire bastionnée.

Le comblement de la salle basse de la tour Lhermitte contenait de nombreux blocs de parement issus d'une démolition. Tout laisse à croire que ces blocs proviennent du ou des étages supérieurs de la tour, car certains sont clairement des éléments constitutifs d'embrasures de tir, et les marques de tâcherons qu'ils comportent, similaires à celles des parties basses de la tour, indiquent que les pierres pouvaient participer d'un même ensemble. Si tel est le cas, deux hypothèses se présentent à nous. Lors de l'opération de comblement de la salle basse, le plafond du rez-de-chaussée a pu être temporairement ôté, et les blocs issus de la démolition des parties hautes de la tour, directement basculés depuis les étages dans le trou béant. Ou alors, les blocs ont été rejetés depuis les parties hautes vers l'extérieur de la tour, et les éléments non réutilisables (parements courbes, corbeaux, etc.) ont ensuite été ramenés et jetés dans le comblement de la salle basse.

Cette deuxième option semble plus probable pour diverses raisons. Il paraît tout d'abord bien peu pragmatique de démonter le plancher du premier étage pour le remettre après. Ensuite, la quantité de pierre de démolition présente dans le remblai est finalement peu conséquente au regard du volume que représenterait le dérasement d'au moins un étage et demi de la tour. Les pierres paraissent avoir fait l'objet d'un tri, puisqu'elles sont pour la plupart courbes, de mauvaise qualité, ou présentent des formes particulières. Enfin, le rejet depuis le sommet de l'édifice aurait sans doute considérablement endommagé le parement interne de la tour. Il aurait en outre arraché une partie de la corniche en quart-de-rond supportant le plafond du rez-de-chaussée. Pour toutes ces raisons, et bien qu'il faille rester prudent, il semble plus cohérent de croire à un apport depuis l'extérieur.

39 - Les exemples sont nombreux, à l'image du château de Beynes (Yvelines) ou encore celui de Montgilbert à Ferrières-sur-Sichon).

La quasi-totalité de ces blocs se situait dans la section inférieure du remblai. En revanche, le cône de déversement observé dans le comblement indique clairement que les couches de remblaiement supérieures ont été jetées directement depuis le couloir d'accès à la tour et non depuis ses parties hautes.

La tour perdit *a priori* définitivement sa toiture à ce moment-là et fut vraisemblablement dérasée jusqu'à mi-hauteur des chambres de tir de l'étage, tel qu'elle est actuellement. La plateforme sommitale ainsi générée ne pouvait servir d'assise à une défense de pièces d'artillerie pesantes, car elle reposait sur un simple plancher de bois assis sur une corniche en quart-de-rond, et n'aurait pu de fait soutenir une charge importante. On constate qu'à Coucy, la mise en place de plateformes d'artillerie sommitales s'est effectuée de deux manières. Soit, comme dans le cas de la porte de Laon, on remplissait les structures de terre (Prioux 1858) pour disposer dessus les pièces d'artillerie[40], soit comme pour la porte de Soissons, on remplaçait le plafond de bois par une coupole sur nervures, plus à même de supporter un supplément de charge (Bernard 2005, p. 193). Dans les deux cas, ces méthodes n'ont été appliquées que vers le milieu du XVIe siècle.

Sur la porte de Soissons, avant la mise en place d'une telle plateforme d'artillerie, un état intermédiaire a été reconnu, à savoir le percement de trous dans l'épaisseur de la maçonnerie de la tour, qui seraient peut-être à mettre en relation avec des armes à feu légères, pour du « tir-aux-moineaux » (Bernard 2005, p. 189).

Rien ne permet d'affirmer que ce choix a été retenu à la tour Lhermitte. De plus, si ce premier aménagement est attribué à Louis d'Orléans, c'est-à-dire avant 1407, la présence d'armes d'épaule constituerait un anachronisme.

C'est aussi lors de cette première phase d'adaptation que fut installée une canonnière dans l'ancienne archère sud du rez-de-chaussée. Celle-ci ayant subi des modifications ultérieures, il est compliqué de connaître son aspect initial tout comme le type de pièce qui l'équipait. Si l'on admet l'hypothèse d'un aménagement du début du XVe siècle, on peut très bien imaginer un système d'archère-canonnière archaïque, ou encore une petite ouverture circulaire percée dans une ou deux pierres de taille, à l'image des canonnières de la salle basse de la porte de Soissons (Bernard 2005). Quant au type de pièce utilisé, s'il paraît très peu

40 - D'après un compte de 1552-1553 qui donne de précieuses indications quant au déroulement du remblaiement des tours et du logis de la porte de Laon (Prioux 1858).

probable qu'il ait pu s'agir d'une grosse bombarde, une pièce légère, semi-portative, de type veuglaire, (Crouy-Chanel 2010, p. 54) répondrait assez bien aux critères chronologiques de cet aménagement et à sa position. En effet, la première décennie du XVe siècle voit l'apparition de ce type de pièce, mentionnée dès 1405 à Binche et Tournai, en 1406 à Lille et Mons, et en 1409 à Malines (*ibid.*). En l'absence de traces, la réflexion sur l'aspect de cette première canonnière ne peut toutefois qu'être purement spéculative.

L'évent, percé dans l'intrados de la niche de tir du XIIIe siècle et destiné à l'évacuation des gaz (fig. 5), débouchait au niveau du sol de l'étage supérieur. Il est impossible d'admettre avec certitude que celui-ci fut percé dès le premier aménagement. Néanmoins, au moment du creusement de la cheminée de ventilation, il ne pouvait y avoir de salle fermée et donc couverte au premier étage. L'abaissement de la tour pourrait donc être synchrone de l'installation de cet évent.

Enfin, c'est aussi certainement à ce premier aménagement que l'on doit la mise en place d'une fausse-braie au sud de l'édifice. Celle-ci était alors prise en enfilade par la canonnière, qui par la même occasion flanquait la courtine (fig. 3).

Si aucun élément ne permet de dater avec certitude cette fausse-braie aujourd'hui disparue, il est évident qu'elle fonctionnait avec la canonnière de la tour Lhermitte et que, par-là même, elle lui est contemporaine. En outre, les exemples régionaux concomitants de fausses-braies ne manquent pas, à l'instar de celles de Château-Thierry, datées de la fin du XIVe siècle, ou du tout début du XVe siècle (Blary 2013, p. 270). La mise en place de fausses-braies a globalement été l'une des premières réponses universelles aux progrès du canon. Ce modèle a, semble-t-il, également prévalu à Coucy (fig. 2).

SECOND AMÉNAGEMENT : FIN XVe-XVIeSIÈCLES ?

L'étude archéologique du comblement de la salle basse semble indiquer que ce dernier a fait l'objet d'un véritable curage de ses couches supérieures (fig. 10). Il apparaît que les couches remaniées contenaient du mobilier archéologique plus tardif, de la fin du XVe voire davantage du XVIe siècle. Il faut percevoir dans ce remaniement une volonté de nivellement du remblai, lequel, primitivement peu compact, devait peut-être s'affaisser, et n'était donc guère propice à la manutention d'une pièce d'artillerie lourde.

La couche supérieure du remblai remanié était, comme mentionné précédemment, constituée d'un béton de chaux et de cran extrêmement dur (fig. 11

Fig. 33 - Vue des alignements de bois correspondants aux vestiges du plancher souple découverts en 2012 (É. Lallau).

et 33). Celui-ci permettait d'égaliser le sol de façon pérenne, dans le but d'y faire circuler un gros canon. En effet, la fouille a mis au jour les vestiges d'un plancher de bois sur ce « béton ». Ce dernier n'occupait pas l'ensemble de la superficie de la salle, mais était circonscrit à la largeur de la canonnière, et s'étendait jusqu'au parement interne de la tour en vis-à-vis de cette ouverture de tir (fig. 6 et 32). Il était alors de niveau avec le sol de la chambre de tir de la canonnière. Il constituait ce que l'on appelle un « plancher souple », c'est-à-dire qu'il ne pénétrait pas dans les maçonneries. En effet, selon un principe bien connu des clochers et beffrois, les vibrations conférées par les salves répétées du canon auraient fragilisé la tour toute entière en cas de solidarisation des maçonneries et du plancher. Ce type de plancher souple est très répandu dans l'artillerie, utilisé tant par les assiégeants que par les défenseurs. Il permettait de tirer une lourde pièce d'artillerie rechargeable par la gueule (fig. 34). Ici, seules les

Fig. 34 - Exemple de batterie de siège et de plateformes souples de roulement. Extrait de Vassalieu B., Bnf, Ms Fr 592, *Recueil du reiglement général de l'ordre et conduite, de l'artillerie tant pour marcher en campagne que pour placer et dresser batteryes aux sièges et autres affaires. Faict et recueilly par Beneit de Vassalieu dit Nicolay Lyonnois, ingénieur ordinaire en la province de Guyenne et en artillerye de France*, 1613 (Brioist 2011, Planche X).

poutraisons du plancher ont été conservées. Elles étaient disposées régulièrement tous les 80 cm, perpendiculairement à la niche de tir (fig. 6 et 32). Le solivage, disparu, venait ensuite croiser les poutres perpendiculairement à la canonnière. L'absence archéologique de clous dans les bois observés tend à prouver que, à l'instar des structures navales de l'époque, ce plancher était chevillé. Canonnière et plancher souple participaient donc d'un même ensemble.

L'embrasure de la canonnière fut de nouveau modifiée selon sa morphologie actuelle (fig. 34). L'ouverture de tir, qui ne pouvait être aussi large au début du XVe siècle (69 cm), fut agrandie. Elle présente des feuillures signalant l'existence d'un panneau de fermeture. Ce vantail répond à la nécessité de masquer l'ouverture durant les temps de recharge ou d'attente, selon un schéma tout à fait classique (fig. 34) (Briost 2011, p. 145). Le percement de l'évent d'aération, s'il n'était pas encore existant, date au plus tard de cet aménagement. Enfin, les parois latérales de la niche ont révélé deux creusements se faisant face, à environ un mètre du sol de la chambre de tir. Ces derniers correspondent certainement aux scellements d'anneaux dans la maçonnerie, destinés à recevoir des cordages pour amortir le recul du canon lors de la mise à feu (fig. 35).

Tous ces éléments indiquent la présence d'une grosse pièce d'artillerie lors de ce second aménagement. Une grande couleuvrine de 15 livres, voire un canon de 33 livres, montés sur affut roulant, seraient tout à fait cohérents pour un aménagement hypothétique du milieu du XVIe siècle (Crouy-Chanel 2010, p. 113-114). La pièce pouvait non seulement flanquer les courtines et la fausse-braie, mais aussi tirer en léger décalé vers la vallée, à l'endroit où débouchait le vieux chemin médiéval menant à la porte de Soissons (fig. 2).

Le plancher souple rencontré en fouille n'était peut-être pas une création originale. En effet, le curage de la partie supérieure du remblai XVe, et la découverte d'une lambourde sous le niveau du plancher souple (fig. 12), pourrait indiquer la présence d'un plancher antérieur. Le matériel issu des couches correspondantes à ce curage, tend à donner une datation du XVIe siècle. Ainsi, préalablement au plancher souple observé qui est, comme nous allons le voir, plus tardif, il y a probablement eu un premier aménagement. Celui-ci pouvait consister en une plateforme souple d'artillerie plus ancienne, ou en un simple remaniement du sol de la salle.

Un aménagement intermédiaire entre le XVe siècle et le milieu du XVIIe siècle est des plus tentants à envisager. En effet, outre les anomalies

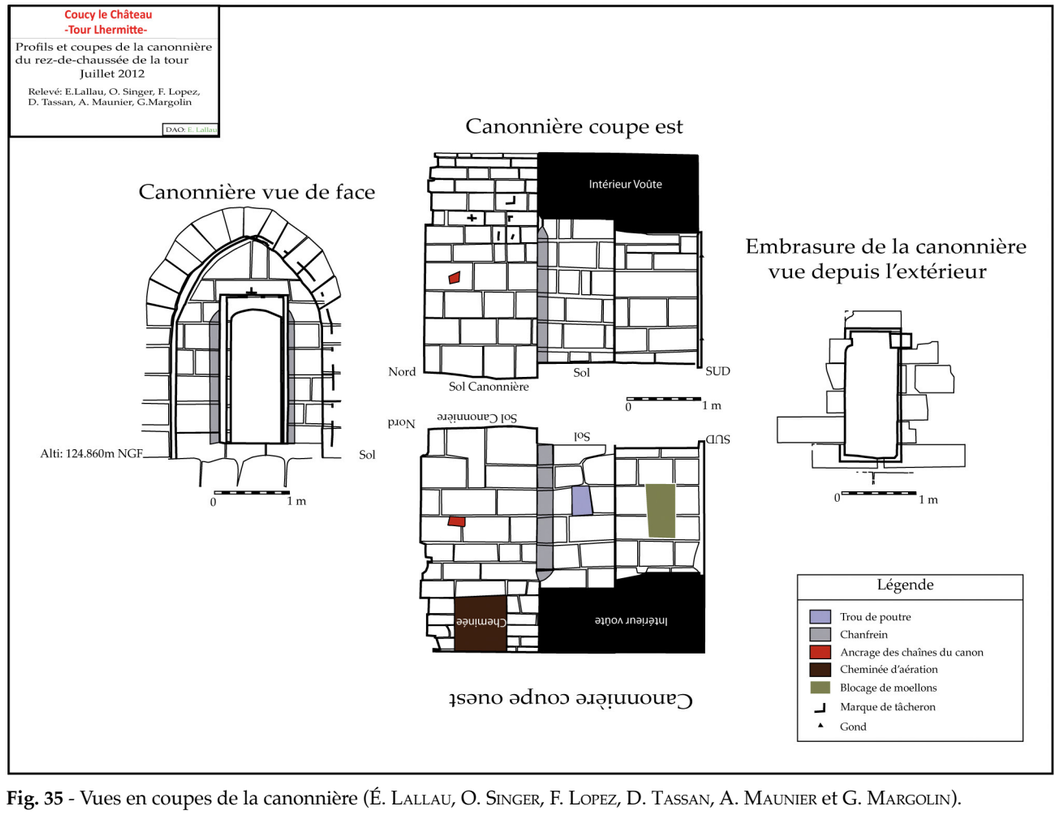

Fig. 35 - Vues en coupes de la canonnière (É. Lallau, O. Singer, F. Lopez, D. Tassan, A. Maunier et G. Margolin).

exposées précédemment, Coucy connut au XVIe siècle, et plus particulièrement en réponse à la menace de l'armée impériale espagnole, un certain nombre d'aménagements relatifs à une optimisation de l'artillerie. Certains nous sont bien connus. Ainsi, outre le compte de 1551 faisant état du remblayage des tours et logis de la porte de Laon pour y établir des plateformes de tir sommitales (Faucherre & Sauterau 1994), il y eut vraisemblablement d'autres développements. Le bastion situé au-devant de cette même porte fut sans doute construit au cours de la même période ou peu avant, tandis que la courtine était remparée sur tout le front nord pour accueillir d'autres pièces d'artillerie. De plus, la porte de Soissons subit également de larges transformations contemporaines, afin de pouvoir supporter une plateforme de tir sommitale (Bernard 2005). Enfin, plusieurs bouches à feu présentes à Coucy, telles les deux visibles sur la porte de Chauny, sont morphologiquement attribuables à la même période (fig. 36). Au vu de l'ampleur des travaux entrepris qui révèlent une volonté farouche de modernisation du site, il y a de grandes chances pour que la tour Lhermitte, jugée suffisamment stratégique aux XVe et XVIIe siècles pour qu'on y réalise de gros aménagements, ait aussi fait l'objet de soins particuliers au cours du XVIe siècle.

Ainsi, le plancher souple découvert en 2012 fut-il peut-être la simple réfection d'un autre, plus ancien et trop abîmé, lui-même vraisemblablement installé au XVIe siècle. Le bois du plancher souple supérieur

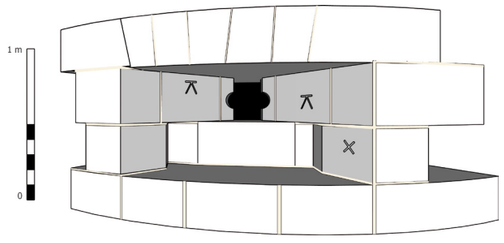

Fig. 36 - Exemple de canonnière du XVIe siècle à Coucy : la canonnière nord-est de la porte de Chauny (É. Lallau, O. Singer).

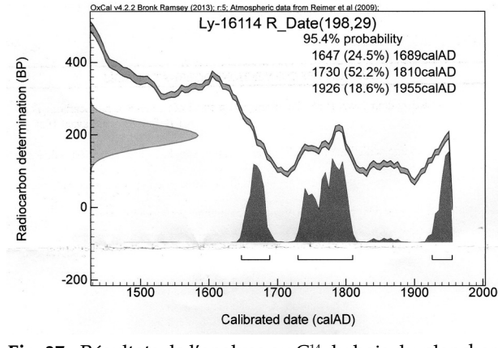

Fig. 37 - Résultats de l'analyse au C14 du bois du plancher souple.

a pu être daté au C 14 de façon fiable (fig. 37). Il fut disposé au plus tôt en 1647 et condamné par des aménagements postérieurs réalisés avant 1652[41], *terminus ante quem* de tous travaux militaires à Coucy. Une si courte durée d'existence, pour une adaptation ayant radicalement métamorphosée l'édifice, est curieuse mais très instructive. Aussi, si l'on ne peut guère exclure que ce plancher soit une simple révision, nous ne pouvons pas plus rejeter, comme nous allons le voir à présent, une obsolescence rapide de cette canonnière du fait d'événements historiques graves.

DERNIER AMÉNAGEMENT : LA FRONDE

La Fronde (1648-1652) fut assurément une période de troubles et d'effervescence à Coucy.

En effet, la ville se trouvait dans une situation géographique délicate, au centre de la « trouée de l'Oise ». Elle était donc directement située à un carrefour, avec au nord les troupes espagnoles et le Grand Condé, puis les Lorrains à l'est. Coucy était sur leur route pour descendre vers Paris. De leur côté, les troupes royales se devaient de remonter par le même axe pour aller à la rencontre des Espagnols et des frondeurs. Bien que Coucy soit alors soumise au roi, le comportement de son gouverneur, François Hébert, était ambigu aux yeux de Mazarin. En effet, il avait reçu dans la place le duc de Longueville, déclaré neutre mais qui était suspect puisque beau-frère du grand Condé. Il est clair que le gouverneur jouait alors un double jeu dangereux afin d'assurer une neutralité précaire à Coucy. Ainsi, bien que renouvelant sa fidélité au roi mineur, il rétorqua à Mazarin qui lui demandait de remettre la ville au Maréchal d'Estrées, gouverneur de Laon : « […] *qu'ayant reçu immédiatement du roi Louis XIII le commandement de la place de Coucy pour récompense de ses services, et l'ayant toujours fidèlement gardée, il ne croyait pas que Sa Majesté voulût l'en dépouiller ; et qu'à moins qu'il ne vît des ordres plus exprès, il étoit résolu de s'y maintenir, qu'enfin il ne s'y passeroit rien sous ses ordres contre l'obéissance due au roi*[42] ». Aussitôt, le maréchal d'Estrées suivit les ordres du cardinal et attaqua Coucy. Il entama le siège le 10 mai 1652, avec l'appui du Sieur de Manicamp, gouverneur de La Fère, qui vint avec six canons provenant de La Fère et de Péronne. La batterie fut dressée du côté de la porte de Laon, où il y eu vite une brèche considérable[43]. Les assiégeants mirent cinq jours pour rentrer dans la ville. Hébert et ses hommes

41 - La casemate et le remblayage du rez-de-chaussée sont donc venus condamner ce plancher entre 1647 et 1652.
42 - Mazarinade de 1652 intitulée : « La reprise de la ville de Coucy par l'armée du duc de Lorraine et le secours jeté dans le château par les mêmes troupes. Avec la défaite du régiment de Piémond, & la prise de six pièces de canons sur les troupes commandées par Maréchal d'Estrées. ». Jacques Le Gentil, 8 p., Paris, 1652
43 - *Ibid.*

se retirèrent ensuite au château mais ce dernier ne fut jamais pris car une contre-attaque lorraine, le 22 mai, mis en déroute les troupes royales[44].

Comme nous venons de le voir, dans ce contexte troublé, les chances de Coucy d'éviter un siège en règle de la part de l'un ou l'autre des belligérants étaient presque nulles au début de la Fronde. Il semblerait que son gouverneur en ait eu rapidement conscience. Ainsi, comme l'a montré la belle résistance des assiégés en 1552, mais aussi grâce aux découvertes archéologiques de la tour Lhermitte, on constate que la ville s'était relativement préparée à une attaque dès le début du conflit. Au sein de la tour Lhermitte, cette préparation s'est matérialisée par la mise en place, ou par le remplacement, d'un plancher souple associé à une importante pièce d'artillerie. Puis très rapidement celle-ci fut ôtée pour favoriser l'installation d'une plateforme de tir sommitale. En effet, le rez-de-chaussée de la tour fut alors comblé de terre jusqu'à hauteur du premier étage, de façon à pouvoir supporter le poids des canons qui y étaient désormais disposés (fig. 38). La canonnière du rez-de-chaussée ne fut cependant pas complétement condamnée. Une casemate coudée, allant de la chambre de tir jusqu'au couloir d'accès, fut créée par la même occasion. La canonnière demeurait en service, mais la condamnation du plancher et l'exiguïté de la casemate rendait impossible le maniement d'une grosse pièce d'artillerie et son chargement par la gueule. Il nous faut davantage envisager l'usage alors d'un petit canon posé sur affut, ou plus vraisemblablement de simples armes d'épaule, qui continuaient à enfiler la fausse-braie et à flanquer la courtine.

Ce furent-là les derniers aménagements à vocation militaire de la tour Lhermitte. À l'image du reste du site, elle fut démilitarisée définitivement par ordre de Mazarin en 1652, lequel s'inquiétait qu'une telle place puisse nourrir d'autres velléités de révolte seigneuriale.

Fig. 38 - Vue du sommet de la tour et de la plateforme d'artillerie sommitale avant le début des opérations de déblaiements dans les années 1980 (*AMVCC*).

44 - L'armée de secours était constituée de 1 200 hommes et de 800 chevaux.

CONCLUSION

Les campagnes archéologiques menées sur la tour Lhermitte ont conduit à des découvertes inespérées. Outre la mise au jour d'un riche mobilier archéologique bien daté, elles ont aussi permis de mieux appréhender l'aspect du bâtiment originel et d'en comprendre les phases successives d'adaptation à l'artillerie. Si certaines questions se posent encore, l'étude de cette tour a toutefois délivré un exemple peu commun, montrant les lourds remaniements que peut subir un édifice féodal dans diverses tentatives d'adaptation aux progrès de la poliorcétique et de l'artillerie. Cette lutte contre l'obsolescence est ici clairement découpée en plusieurs campagnes de réorganisation de l'espace, qui peuvent pour la plupart être mises en relation avec les événements de l'histoire de Coucy. La volonté d'adaptation de la tour Lhermitte n'est pas un cas isolé à l'échelle de la cité, et reflète sans conteste une politique plus générale. Ainsi, outre l'amélioration de notre connaissance sur cette tour de l'enceinte urbaine au statut particulier, c'est à travers elle, la compréhension globale de Coucy qui est aujourd'hui mieux appréhendée. Ces découvertes ont montré la nécessité de s'intéresser aux problématiques de modernisation militaire du site fortifié de Coucy, à l'aube de la Renaissance, afin de mieux en cerner l'histoire.

BIBLIOGRAPHIE

BARTHÉLÉMY Dominique (1984) - *Les deux âges de la seigneurie banale, Coucy (XIe-XIIIe siècles),* Publications de la Sorbonne, Paris, 598 p.

BAUDRY Marie-Pierre & LANGEVIN Pascal (1994) - « Les tours de la basse-cour du château de Coucy », *Société Française d'Archéologie, Congrès archéologique de France,* Aisne méridionale-Tome 1-p. 249-261.

BERNARD Jean-Louis (2005) - « Essai d'interprétation chronologique de la «porte de Soissons» à Coucy-le-Château (Aisne) », *Revue archéologique de Picardie*, n° 1/2, p. 181-193.

BERTHELOT Sandrine, MARIN Jean-Yves & REY-DELQUE Monique (dir.) (2002) - *Vivre au Moyen Âge. Archéologie du quotidien en Normandie, XIIIe-XVe siècle*, Catalogue d'exposition, Musée de Normandie, Caen, 317 p.

BERTHON Amélie-Aude (dir.) (2013) - *Aspects de la culture matérielle médiévale et moderne - La Rochelle, XIIIe - XIXe siècles : les objets archéologiques dans leur contexte*, Éditions Evéha, Limoges, 177 p.

BLARY François (2013) - *Origine et développement d'une cité médiévale : Château-Thierry*, Revue archéologique de Picardie, n° spécial 29, 629 p.

BOCQUET-LIÉNARD Anne & FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie (2009) - « La vaisselle céramique en Normandie du XIVe au XVIe siècle et le PCR Typochronologie de la céramique bas-normande Xe-XVIe siècles » dans RAVOIRE Fabienne & DIETRICH Anne - *La cuisine et la table dans la France de la fin du Moyen Âge*, CRAHM, Caen, p. 215-235.

BRIOIST Pascal (2011) - « La mise en batterie des canons au XVIe siècle dans les traités italiens, anglais et français » dans PROUTEAU Nicolas (dir.) - *Artillerie et fortification, 1200-1600*, Presses universitaire de Rennes, p. 143-154.

CORVISIER Christian (2009) - *Le château de Coucy et l'enceinte de la ville, Éditions du Patrimoine*, Paris, 71 p.

CROUY-CHANEL Emmanuel (2010) - *Canons médiévaux, puissance du feu*,REMPART, Paris, 128 p., (Patrimoine vivant).

DE GAULLE (1838) - *Catalogue analytique des archives du baron de Joursanvault*, Paris, 2 volumes.

DEMIANS D'ARCHIMBAUD Gabrielle (1980) - *Les fouilles de Rougiers (Var) : contribution à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen*, Éditions CNRS, Paris, 724 p.

DE SARS Maxime (1931) - *Le Laonnois Féodal - Comté d'Anizy, Marquisat de Coucy, Comté de Roucy, mouvances diverses*, t. IV, réédition Office du livre d'Histoire, Paris 1997, p. 265-467.

DORIDOT Aurore (2008) - *Rapport de l'étude du mobilier en cuivre ou alliages cuivreux provenant des fouilles archéologiques du château de la Madeleine (Chevreuse, Yvelines 78),* Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, UMR 8589 LAMOP, École Nationale Supérieure de Chimie de Paris, 37 p., 16 pl.

DU PLESSIS, Dom Toussaint (1728) - *Histoire de la ville et des seigneurs de Coucy*, F. Babuty, Paris, In-4°.

DURAND Philippe (2011) - *Le Château-Fort*, Éditions Jean-Paul Gisserot, Paris, 128 p.

DUREY-BLARY Véronique (1999) - « Un dépotoir de la fin du XVe / début XVIe siècle découvert dans les latrines du château de Château-Thierry (Aisne). Étude de la céramique et du petit mobilier », *Revue archéologique de Picardie*, 3/4, p. 171-197.

FAUCHERRE Nicolas & SAUTEREAU Pierre-Emmanuel (1991) - « La porte de Laon à Coucy » dans *Aisne méridionale, Congrès archéologique de France,* 148e session, 1990, Société française d'archéologie (SFA), Paris, t. I p. 263-284.

FONDRILLON Mélanie & MAROT Emanuel (dir.) (2013) - *Un quartier de frange urbaine à Bourges (Ier map. J.-C.-XXe s.). Les fouilles de la ZAC Avaricum. Vol. 2 : Catalogue des mobiliers*, Éd. de Bourges Plus, Service d'archéologie préventive, Bourges, 328 p. (Bituriga ; monographie 2013-1) (Revue archéologique du Centre de la France ; suppl. 48), 328 p.

FRICHET-COLZY Hélène (1991) - « La fosse dépotoir 2023 de la place Clémenceau à Beauvais (Oise), contexte stratigraphique et matériel archéologique », *Revue archéologique de Picardie*, 3/4, p. 93-106

GÉRARDIN Cédric. (dir.) & LALLAU Étienne. (coll.) (2013) - *Coucy-le-Château-Auffrique (Aisne), « Tour Lhermitte »*, rapport de fouilles, Opération n° 2013-09, Service régional d'archéologie de Picardie, Amiens, 135 p.

GIRAULT Nicolas (2008) - *Étude du mobilier ferreux issu des fouilles archéologiques du château de la Madeleine, Chevreuse (78),* Service Archéologique Départemental des Yvelines, Archeolithe, 2 vol., 117 p., 43 pl.

GRIFFITHS David, PHILPOTT Robert A. & EGAN Geoff (2007) - *Meols. The Archaeology of the North Wirral Coast Discoveries and Observations in the 19th and 20th Centuries, With a Catalogue of Collection*, Oxford University School of Archaeology, Oxford, 498 p. (Monograph, 68).

HALBOUT Patrick, PILET Christian & VAUDOUR Catherine (1987) - *Corpus des objets domestiques et des armes en fer de Normandie du Ier au XVe siècle*, Cahiers des Annales de Normandie, 20, 248 p.

HUSI Philippe (1991) - « Préliminaires à une étude chrono-typologique de la céramique de Tours du XIIe au XVIIe siècle, *Revue archéologique du Centre de la France*, tome 30, p. 207-214.

JARRY Eugène (1889) - *La vie politique de Louis de France, duc d'Orléans, 1372-1407*, A. Picard, Paris, 486 p.

KOVÁCS Éva (2004) - *L'âge d'or de l'orfèvrerie parisienne, Faton, Dijon*, 414 p.

LACAILLE Henri (1894) - « La vente de la baronnie de Coucy (1400) », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 55, p. 573-597.

LALLAU Étienne (2012) - *Coucy-le-Château-Auffrique (Aisne), « Salle basse de la tour Lhermitte »*, rapport de fouilles. Opération n° 2012-09, Service régional d'archéologie de Picardie, 81 p.

LEFEVRE-PONTALIS Eugène (1913) - *Le Château de Coucy*, Éd. Henri Laurens, Paris, 37 p., Coll. Petites Monographies des Grands Édifices de France.

LEGROS Vincent (2012) - « Le mobilier métallique de Boves (1996-2000) » dans RACINET Philippe (dir.) - *Recherches pluridisciplinaires sur un terroir picard de l'époque antique à la Révolution française. Boves (Somme) - Complexe castral et prioral. Etude du mobilier 1996-2005*, Revue Archéologique de Picardie, 1/2, p. 91-105.

LÉPINOIS, Ernest de Buchère de (1858) - *Histoire de la ville et des sires de Coucy*, Librairie Dumoulin, Paris, 392 p.

LIBERT Karine & JORRAND Jean-Pierre (2004) - « Une fosse du XVe siècle dans le jardin de l'ancien séminaire à Laon (Aisne). Étude du matériel archéologique » dans *Céramique et terres cuites architecturales*, actes des journées d'étude d'Amiens (2001, 2002, 2003), Revue archéologique de Picardie, 3/4, p. 151-163.

MABIRE LA CAILLE Claire (2005) - « Château, bourg castral, Villeneuve. La genèse d'une agglomération secondaire, Coucy-le-Château (XIIe-XIIIe siècles) », *Revue Archéologique de Picardie*, n° 1-2, p. 161-172.

MESQUI Jean (1994) - « Les programmes résidentiels du château de Coucy du XIIIe au XVIe siècle », dans *Aisne méridionale, Congrès archéologique de France*, 148e session, 1990, Société française d'archéologie (SFA), Paris, t. I, p. 207-247.

MESQUI Jean (1977) - « La fortification dans le Valois du XIe au XVe siècle et le rôle de Louis d'Orléans », *Bulletin Monumental*, tome 135-2, p. 109-149.

MOUNY Sandrine (2013) - « Un atelier de production céramique à Corbie (Somme) » dans *Des productions céramiques de l'époque gallo-romaine à la Renaissance*, actes des journées d'étude de Fosse (95) et Amiens (80), (2008, 2009, 2010), Revue Archéologique de Picardie, 1/2, p. 133-153.

PETITJEAN Martine & JAKUBOWSKI Jean-François (1997) - « Catalogue des objets découverts sur le site de Halettes à Compiègne (Oise) » dans *Fouille de sauvetage sous la place du marché à Compiègne (Oise), 1991-1993*, Amiens, Société archéologique de Picardie, p. 291-307 (Revue archéologique de Picardie ; numéro spécial 13).

PORTET Nicolas & RAYNAUD Marie-Agnès (2009) - « 10. Le mobilier en fer : les objets équestres », dans BOURGEOIS L. (dir.), *Une résidence des comtes d'Angoulême autour de l'An Mil. Le Castrum d'Andone. Fouilles d'André Debord*, Publications du CRAHM, Caen, p. 202-233.

PRIOUX Stanislas (1858) - « Dépenses des terrassements faits sur la porte de Coucy en 1551 », *Bulletin de la Société académique de Laon*, p. 314-321.

PROUTEAU Nicolas (dir.) (2011) - *Artillerie et Fortification, 1200-1600*, Presse Universitaires de Rennes, Rennes, 236 p.

RAVOIRE Fabienne (2006) - « Typologie raisonnée des céramiques de la fin du Moyen Âge et du début de l'époque moderne provenant du Beauvaisis, de Paris et d'ailleurs, retrouvées sur les sites de consommation parisiens et franciliens » *Revue archéologique de Picardie*, 3/4, p. 105-202.

RAVOIRE Fabienne (2009) - « Les productions céramiques d'Île-de-France à la fin du Moyen Âge (XIVe-XVIe siècle), modalités et formes d'une évolution » dans RAVOIRE Fabienne & DIETRICH Anne - *La cuisine et la table dans la France de la fin du Moyen Âge*, CRAHM, Caen, p. 249-269.

SCARISBRICK Diana (2008) - *Bagues. Bijoux de pouvoir, d'amour et de loyauté*, Thames & Hudson, Paris, 384 p.

SOULAT Jean (2014) - *Étude du petit mobilier du château de Chinon (Indre-et-Loire),* Rapport d'études inédit, Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire, Laboratoire LandArc, 53 p., 21 pl.

ROUX Jean-Claude & QUEYNIERE (de la) Philippe (1967) - *La Fère (83)* BRGM, DSGR, 66. A56, Amiens.

VIRIVILLE (de), Vallet (1863) - *Siège et Prise du Château de Coucy en 1487*, Bibliothèque de l'Ecole des Chartres- 4 (81-82).

WHITEHEAD Ross (1996) - *Buckles, 1250-1800*, Greenlight Publishing, Witham, 126 p.

Les auteurs

Étienne LALLAU
Archéologue médiéviste,
responsable d'opération
archéologue médiéviste rattaché à l'UMR ArScAn et à l'université de Paris 1 (ED 112).

Jean SOULAT
Archéologue et ingénieur d'études
Laboratoire LandArc

Cédric GÉRARDIN
Archéologue indépendant

Résumé

Cet article propose de retracer les dernières découvertes réalisées sur la tour Lhermitte, composante de l'enceinte urbaine de l'ensemble fortifié de Coucy-le-Château. Deux récentes études archéologiques y ont en effet rencontré des résultats inespérés. Outre la mise au jour d'un intéressant lot mobilier, les fouilles ont permis de mieux appréhender l'aspect primitif de la structure avec la découverte surprise d'une salle basse. De plus, ces opérations ont mis en évidence diverses phases d'évolution visant à adapter la tour au développement de l'artillerie à poudre. Ces phases, très bien fossilisées, sont à mettre en relation directe avec l'histoire de Coucy. Bien qu'entraînant de nouvelles questions, ces découvertes offrent ainsi un aperçu inédit de l'évolution défensive du site, de la fin du XIVe siècle jusqu'au démantèlement final des fortifications, suite à La Fronde, en 1652.

Mots-clés : Aisne, tour, fortification, canonnière, artillerie, céramique, casemate, Fronde, XIIIe siècle, Louis d'Orléans.

Abstract

The present article recounts the last discoveries from the tour Lhermitte, a component of the urban surrounding walls of the fortified complex in Coucy-le-Château. In this tower, two recent archaeological studies led to unhoped-for findings. Indeed, interesting pieces of furniture were found, and excavations allowed archaeologists to better understand the original appearance of the structure, thanks to the unexpected discovery of a lower room. Furthermore, these operations revealed several phases corresponding to the adaptation of the tower to the development of powder artillery. These phases, in a good fossilized state, are directly related to the history of Coucy. Thus, these discoveries, although they raise new questions, provide a novel overview of the defensive development of the place, from the end of the XIVth century to the final dismantling of the fortifications, after the Fronde, in 1652.

Key words : Aisne, tower, fortification, gun port, artillery, ceramics, casemate, Fronde, XIIIth century, Louis d'Orléans.

Zusammenfassung

Dieser Artikel hat zum Ziel, die jüngsten Entdeckungen zu schildern, die auf dem Turm Lhermitte gemacht wurden. Der Turm Lhermitte ist Bestandteil der städtischen Ringmauer der Festungsanlage Coucy-le-Château. Zwei neu durchgeführte archäologische Studien haben nämlich zu unverhofften Ergebnissen geführt. Neben der Aufdeckung eines interessanten Mobiliar-Satzes haben die Ausgrabungen erlaubt, die ursprüngliche Gestalt der Baustruktur mit der überraschenden Entdeckung eines Kellerraums besser zu erfassen. Auβerdem haben diese Vorgänge verschiedene Entwicklungsphasen aufgedeckt, um den Turm der Entwicklung der Pulverartillerie anzupassen. Diese Phasen sind sehr gut versteinert und stehen in direktem Zusammenhang mit der Geschichte von Coucy. Wenngleich sich dadurch neue Fragen ergeben, bieten diese Entdeckungen einen einzigartigen Überblick der defensiven Entwicklung der Festungsanlage vom Ende des 14. Jahrhunderts bis zum endgültigen Abbau der Befestigungen nach dem Bürgerkrieg der Fronde im Jahre 1652.

Schlagwörter : Aisne, Turm, Befestigung, Schieβscharte, Artillerie, Keramik, Kasematte, Bürgerkrieg der Fronde, 13. Jahrhundert, Ludwig von Orleans.